



## VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

### VENTE DU 16 NOVEMBRE 2023

Les fiches sommaires des immeubles regroupent des informations relatives à chacune des propriétés incluses à la vente pour taxes 2023 (plan, zonage, etc.). Elles sont mises à votre disposition pour votre propre commodité, quoiqu'il n'existe aucune obligation légale pour la Ville de donner des détails sur la nature et les caractéristiques du terrain ou des bâtiments qui pourraient s'y trouver.

PRENEZ NOTE que bien que nous portions une attention à la justesse des informations fournies, des erreurs peuvent survenir. D'aucune manière, la Ville ne pourra être tenue responsable de l'omission ou de l'inexactitude de ces informations.

**VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES**

**Immeuble assujetti à la vente du 16 novembre 2023**

**No de l'avis public :** 1  
**Propriétaire :** RIOUX, François  
**Matricule :** 3600-26-9663  
**Lot :** 6 112 753  
**Lieu :** 20, chemin Constantineau  
Ivry-sur-le-Lac, Québec  
**Zone :** V-1 126

**Description :**

- Lot d'une superficie de 53 134.4 m<sup>2</sup> ;
- Avec bâtiment portant le numéro civique 20 chemin Constantineau ;

**RETIRÉ**

- 
- Mesure frontale de 94.67 m sur le chemin Constantineau ;
- Aucun service d'aqueduc et d'égout sanitaire disponible.

**VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES**

**Immeuble assujéti à la vente du 16 novembre 2023**

**No de l'avis public :** 2.  
**Propriétaire :** SU, Ruilin  
**Matricule :** 3800-96-9933  
**Lot :** 6 111 413  
**Lieu :** 579, chemin du Lac-Manitou Sud  
Ivry-sur-le-Lac, Québec  
**Zone :** V-3 130


**Description :**

- Lot dont la superficie est de 6 631.70 m<sup>2</sup> ;
- Avec bâtiment portant le numéro civique 579 chemin du lac Manitou Sud ;



- 
- Mesure frontale de 53.17m sur le chemin du Lac Manitou sud ;
- Aucun service d'aqueduc et d'égout sanitaire disponible ;
- Topographie du terrain relativement plat.

# GRILLE DE ZONAGE

		<b>Modification par Règlement no. 2022-147</b> <b>Résolution no.</b>		<b>ZONE : V3-130</b>		
<b>GRILLES DES USAGES ET DES NORMES</b>						
<b>CLASSES D'USAGES PERMISES</b>						
<b>USAGES PERMIS</b>	<b>VILLÉGIATURE</b>					
	V-1 : Unifamiliale	●				
	V-2 : Maison mobile					
	V-3 : Mixte	●				
	<b>COMMERCE</b>					
	C-1 : Local		●			
	C-2 : Spécial					
	C-3 : Récréatif intérieur					
	<b>COMMUNAUTAIRE</b>					
	P-1 : Espaces publics		●			
	P-2 : Voisinage					
	P-3 : Régional					
	P-4 : Spécial					
	<b>CONSERVATION</b>					
Cons : Conservation						
<b>USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS</b>						
		(1)				
<b>USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS</b>						
<b>NORMES</b>						
<b>NORMES SPÉCIFIQUES</b>	<b>IMPLANTATION DU BÂTIMENT</b>					
	Isolée	●	●			
	Jumelée					
	Contiguë					
	<b>DIMENSIONS DU BÂTIMENT</b>					
	Hauteur en étage minimale	1	1			
	Hauteur en étage maximale	2	2			
	Superficie d'implantation minimale (m <sup>2</sup> )	90	90			
	Largeur minimale (m)	8	8			
	Profondeur minimale (m)	7	7			
	<b>RAPPORTS</b>					
	Rapport espace bâti/terrain minimal					
	Rapport espace bâti/terrain maximal	0.10	0.10			
	<b>MARGES</b>					
Avant minimale (m)	7.6	17				
Latérale minimale (m)	5	7				
Total des deux latérales minimal (m)	10	14				
Arrière minimale (m)	9	10				
<b>LOTISSEMENT</b>						
<b>TERRAIN</b>						
Superficie minimale (m <sup>2</sup> )	18 000	18 000				
Profondeur minimale (m)	75	75				
Frontage minimal (m)	50	50				
<b>DIVERS</b>						
Logements/Bâtiment min./max.	1/1	0/0				
Notes particulières	(3)(4)(5) (6)	(2)(3)(4) (5)(6)				
<b>NOTES</b>					<b>Amendements</b>	
					No. Régl.	Date
(1) Les usages des paragraphes b) et c) - article 48						
(2) La superficie maximale de plancher est de 100 m <sup>2</sup> pour les commerces de vente au détail						
(3) Chapitre 8, section 3 - Dispositions particulières applicables aux enseignes le long des corridors touristiques						
(4) Chapitre 9, section 1- Dispositions relatives à la bande de protection en bordure des cours d'eau						
(5) Article 474 - Disposition particulière applicable à l'entreposage en bordure d'un corridor touristique						
(6) Article 685 - A battage d'arbres le long des corridors touristiques						
(7) Règlement de zonage no. 2021-133 Article 2 - Prescrire une bande minimale pour la préservation du couvert végétal sur un lot créé afin d'identifier un sentier de randonnée	2021-133	03-2022				
(8) Règlement no. 2022-47 & 2022-47-C2-105 modifiant le règlement de zonage interdisant la location court terme pour les résidences principales	2022-47	02-2022				





## VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

### Immeuble assujéti à la vente du 16 novembre 2023

**No de l'avis public :** 3.  
**Propriétaire :** Les Placements Valicham inc.  
**Matricule :** 3911-73-0917  
**Lot :** 6 113 842  
**Lieu :** Chemin Fleurant  
Sainte-Agathe-des-Monts, Québec  
**Zone :** Vc-983

#### Description :

- Résidu de terrain vacant et non-construisible situé en front du chemin Fleurant
- Aucun service d'aqueduc et d'égout sanitaire disponible.
- Topographie du terrain relativement plat

# GRILLE DE ZONAGE



GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE							
USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES	h1	habitation unifamiliale	■			
		p1	communautaire récréatif	■			
		u1	utilité publique légère	■			
LOIEMENTS		Nombre de logements min.		1	0		
		Nombre de logements max.		1	0		
	EMPLACEMENT		Isolée		■		
			Jumelée				
		Contiguë					
BÂTIMENT		Hauteur maximum (étage)		2	-		
		Largeur minimum (m)		7	-		
		Superficie de bâtiment au sol minimum (m <sup>2</sup> )		67	-		

ZONE:	Vc 983
<i>De villégiature</i>	

**USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :**

TERRAIN						
	Superficie minimum (m <sup>2</sup> )	5000	-			
	Largeur minimum (m)	50	-			
	Profondeur minimum (m)	60	-			

**DISPOSITIONS SPÉCIALES:**

- (1) Art. 8.3.7 - Logement de gardien
- (2) PIIA 002 - Implantation en montagne : vise un sommet et un versant seulement
- (3) Les logements de gardien sont permis seulement sur les terrains de 10 000 m<sup>2</sup> et plus

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES					
	Avant minimum (m)	10	-			
	Avant maximum (m)	-	-			
	Latérale minimum (m)	5	-			
	Total des deux latérales minimum (m)	10	-			
	Arrière minimum (m)	10	-			
	Espace naturel (%)	60	-			
	Rapport espace bâti / terrain max.	0,08	-			
	Rapport espace plancher / terrain max.	-	-			
	Nombre de logement / hectare max.	-	-			

**AMENDEMENTS**

Date	No. Règlement	Usage/Initiative

DISPOSITIONS SPÉCIALES						
	(1)					
	(2)					
	(3)					

ANNEXÉE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO:	2009-U53	<b>983</b>
ET AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO:	2009-U54	
MISE À JOUR:		

**AVIS D'ÉVALUATION**

LES PLACEMENTS VALICHAM INC  
 AVS HELENE VALIQUETTE, PRES.  
 5155,CHEMIN DE VAL-DES-LAC  
 LANTIER, QC  
 J0T 1V0

Lors du premier des exercices pour lesquels est fait le rôle d'évaluation foncière d'une municipalité, un avis d'évaluation est expédié à toute personne au nom de laquelle est inscrite une unité d'évaluation conformément à la Loi sur la fiscalité municipale.

Cet avis vise à :

- Vous informer des principaux renseignements inscrits au rôle d'évaluation relativement à votre propriété;
- Vous renseigner des modalités applicables si vous désirez faire corriger une omission ou une inexactitude apparaissant au rôle d'évaluation;
- Vous indiquer la valeur uniformisée de votre propriété. C'est sur la base de cette valeur que vous devez déterminer si l'évaluation de votre propriété est juste et raisonnable.

Pour demander une révision		
Date limite	Montant à joindre	Référence au règlement
2022-05-01	83,70 \$	MRC 381-2022
Adresse de l'endroit où l'on peut se procurer une formule de demande de révision et où elle peut être remise		
MRC DES LAURENTIDES VILLE DE SAINTÉ-AGATHE-DES-MONTS 50, RUE SAINT-JOSEPH SAINTÉ-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9 (819) 326-4595		

**Identification de l'unité d'évaluation**

Adresse : **CHEMIN FLEURANT**  
 Cadastre(s) et numéro(s) de lot : **6113842**  
 Numéro matricule : **3911-73-0917-7-000-0000**  
 Utilisation prédominante : **Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)**

**Propriétaire**

Nom : **LES PLACEMENTS VALICHAM INC**  
 Adresse postale : **5155,CHEMIN DE VAL-DES-LAC  
LANTIER, QC  
J0T 1V0**

**Caractéristiques de l'unité d'évaluation**

Superficie du terrain :	<b>290,90 m2</b>	Nombre de logements :	<b>0</b>
Zonage agricole :	<b>Non zonée</b>	Nombre de locaux non résidentiels :	<b>0</b>
Exploitation agricole enregistrée :	<b>Non</b>	Nombre de chambres locatives :	<b>0</b>
Superficie à vocation forestière enregistrée :	<b>Non</b>		

**Valeurs au rôle d'évaluation**

Date de référence au marché considérée pour l'inscription des valeurs au rôle : **2021-10-28**

Valeur du terrain :	<b>200 \$</b>	Valeur du terrain au rôle antérieur :	<b>200 \$</b>
Valeur du bâtiment :	<b>0 \$</b>	Valeur du bâtiment au rôle antérieur :	<b>0 \$</b>
Valeur de l'immeuble :	<b>200 \$</b>	Valeur de l'immeuble au rôle antérieur :	<b>200 \$</b>

**Valeur uniformisée**

Date de référence au marché aux fins de l'établissement de la valeur uniformisée : **2020-07-01**

Proportion médiane de la valeur foncière réelle :	<b>100 %</b>	Valeur uniformisée de l'immeuble à la date de référence au marché :	<b>200 \$</b>
Facteur comparatif du rôle :	<b>1,000</b>	(valeur de l'immeuble x facteur comparatif du rôle)	

**Répartition fiscale**

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation : **Résiduelle**

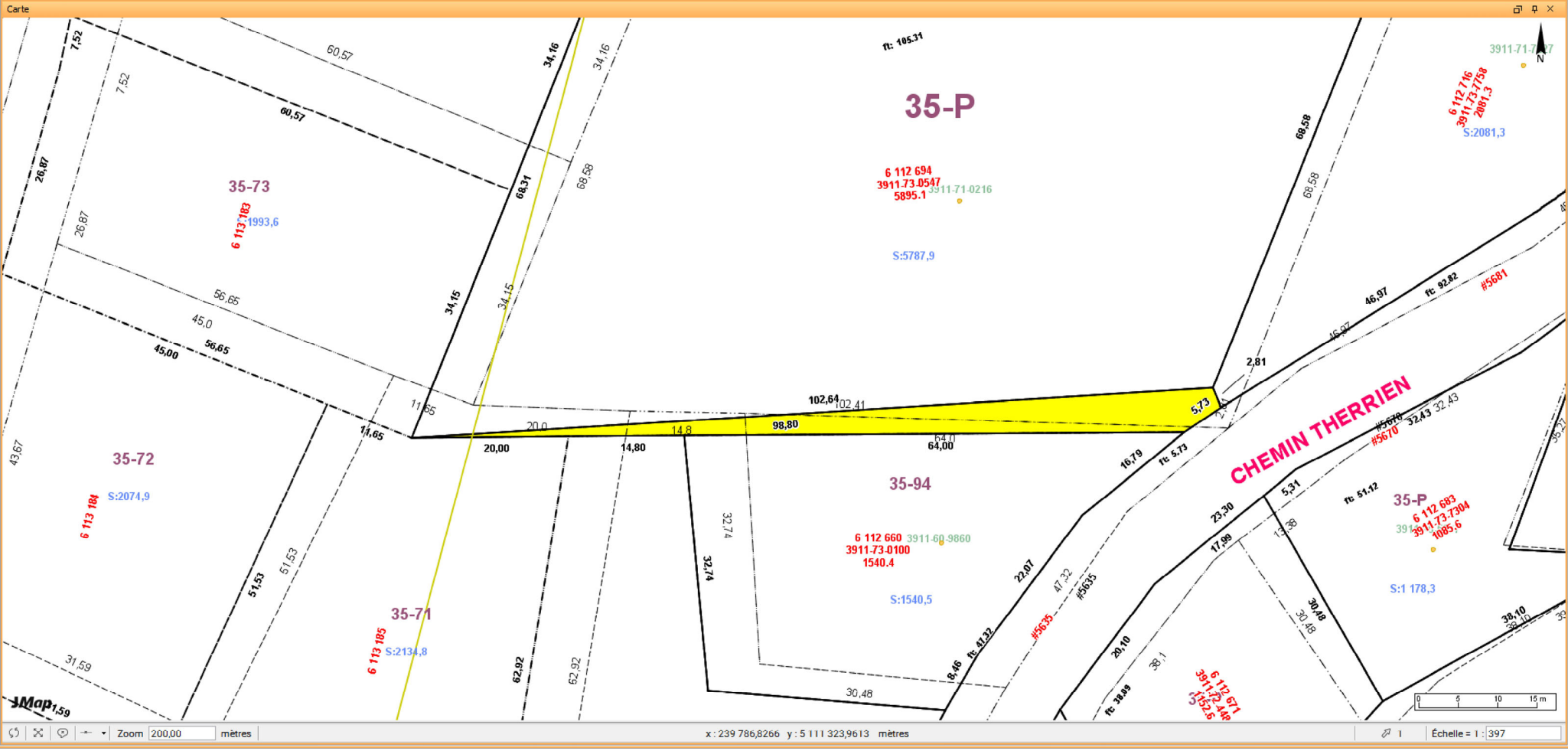
Valeur imposable de l'immeuble :	<b>200 \$</b>	Valeur non imposable de l'immeuble :	<b>0 \$</b>
----------------------------------	---------------	--------------------------------------	-------------

**Répartition des valeurs**

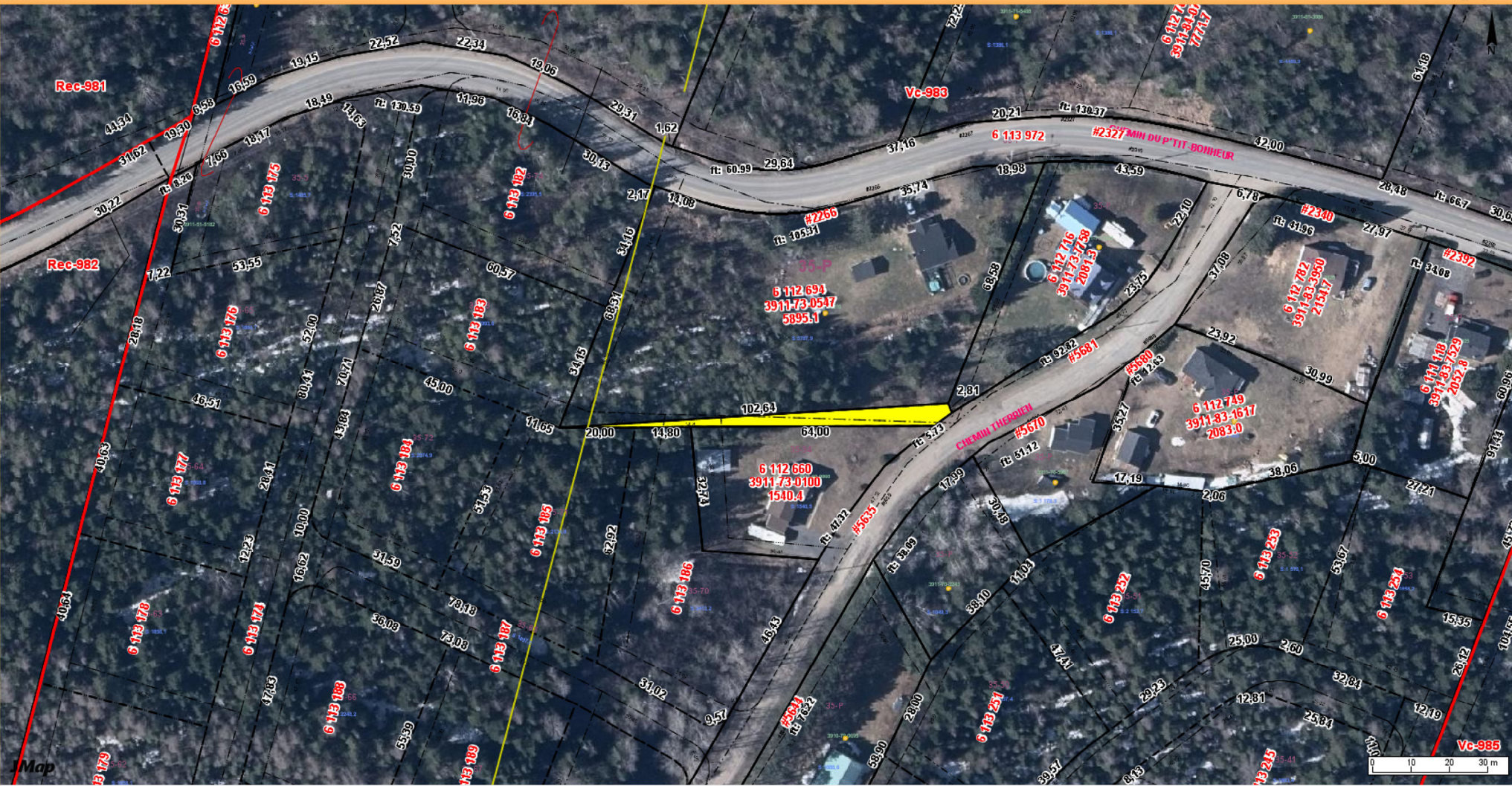
Imposabilité	Montant	Source législative		
		Nom de la loi	Article	Alinéa
Terrain imposable	200 \$			

Taxe 2023

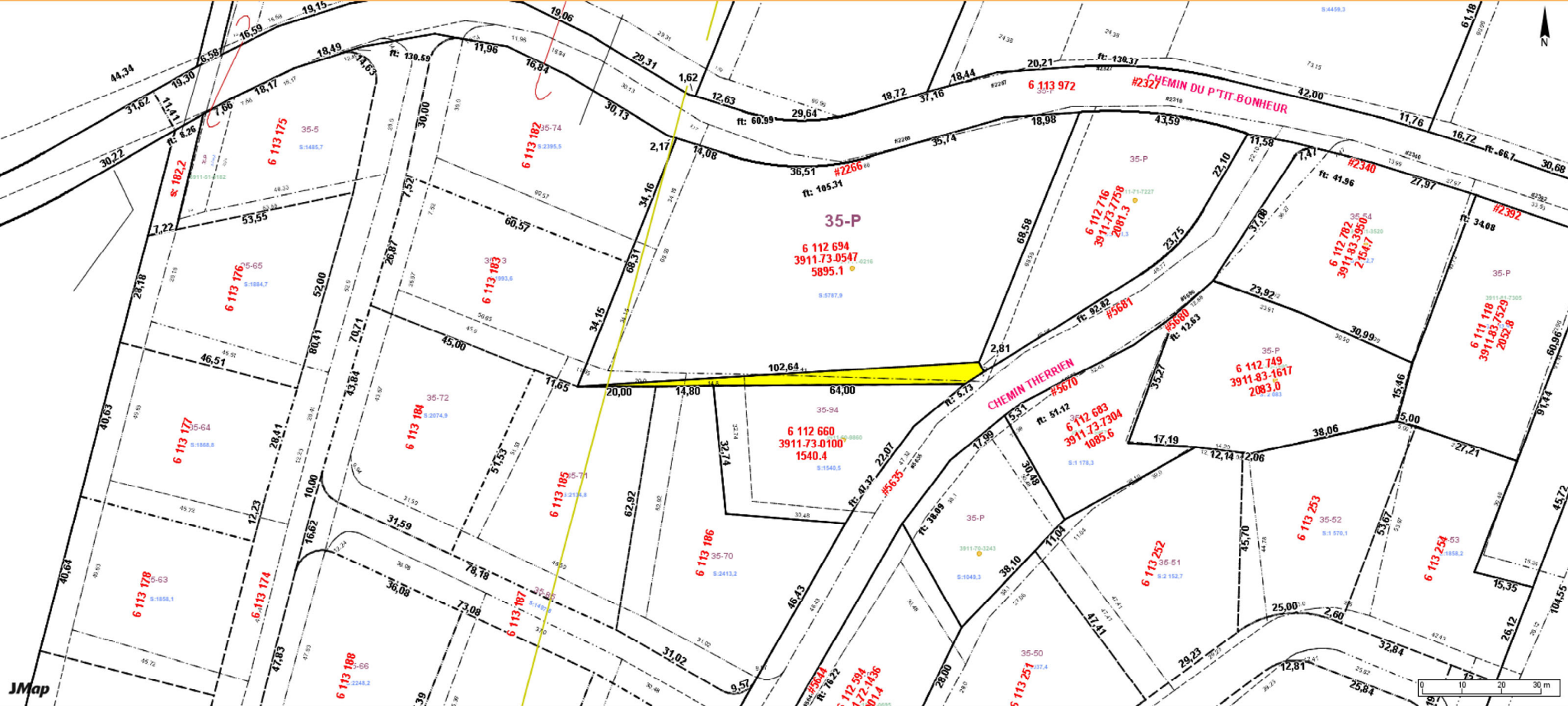
1.76 \$









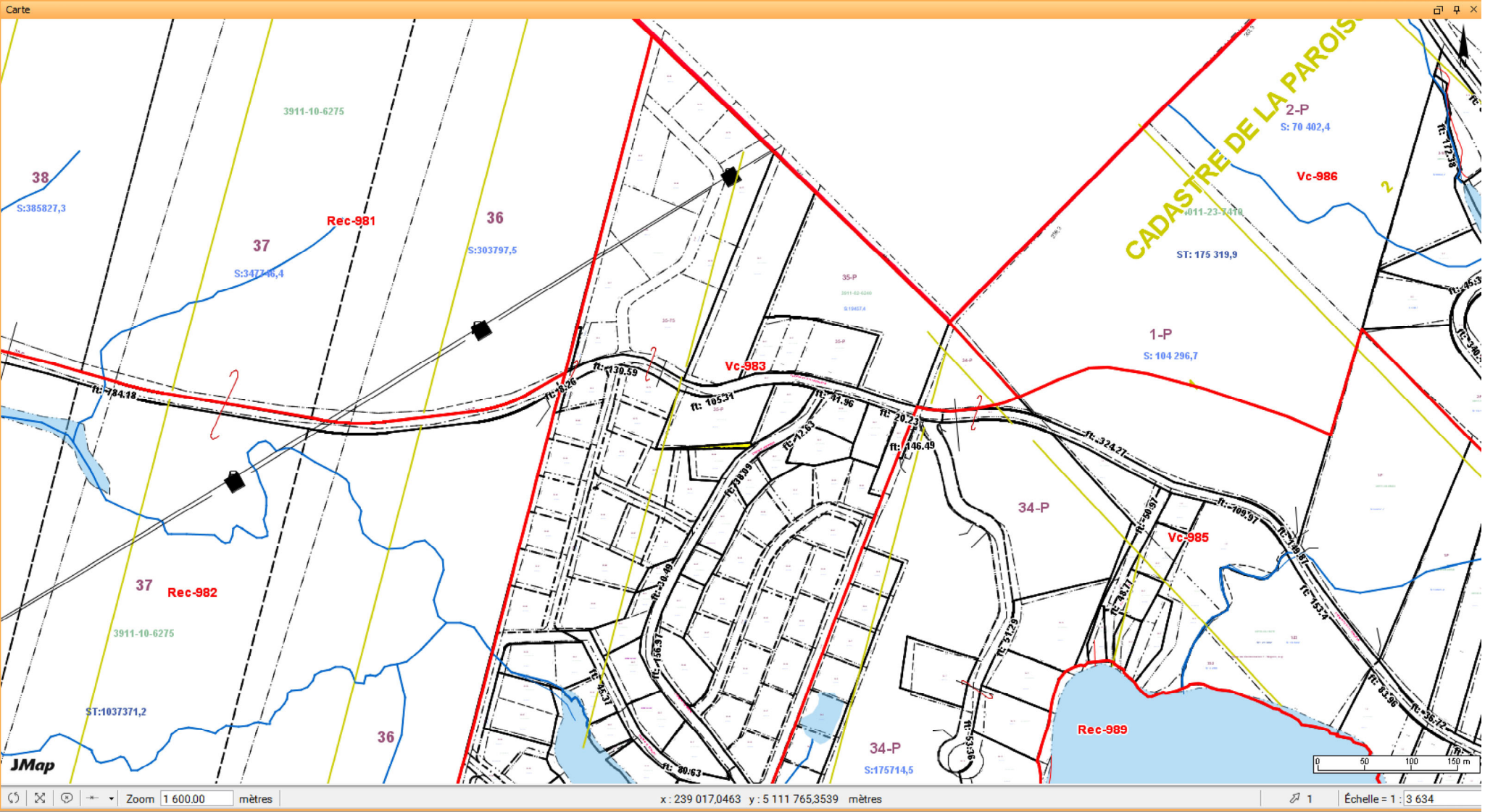


JMap

Zoom 400.00 mètres

x : 239 501,3224 y : 5 111 410,8310 mètres

1 Echelle = 1 : 794







## VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

### Immeuble assujéti à la vente du 16 novembre 2023

**No de l'avis public :** 4.  
**Propriétaire :** HAFNER, Wolfgang  
**Matricule :** 3997-35-1474  
**Lot :** 5 911 343  
**Lieu :** Chemin du Lac-Pearl  
Sainte-Agathe-des-Monts, Québec  
**Zone :** Vc-906

#### Description :

- Terrain vacant situé en front d'un chemin prévu dans un plan déposé et jamais réalisé (rue projetée au cadastre de propriété privée et non construite).
- Aucun service d'aqueduc et d'égout sanitaire disponible.
- Dimensions de terrain inférieures au minimum requis.
- Topographie du terrain relativement plat.
- Application du règlement de PIIA.

## GRILLE DE ZONAGE

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE										
USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES	pl	habitation unifamiliale		■					
		pl	communautaire récréatif			■				
		ul	utilité publique légère			■				
BÂTIMENT	LOGEMENTS		Nombre de logements	min.	1	0				
			Nombre de logements	max.	1	0				
			Isolée		■					
			Jumelée							
			Contiguë							
			Hauteur maximum	(étage)	2	–				
			Largeur minimum	(m)	7	–				
			Superficie de bâtiment au sol minimum	(m <sup>2</sup> )	67	–				
TERRAIN			Superficie minimum	(m <sup>2</sup> )	4000	–				
			Largeur minimum	(m)	50	–				
			Profondeur minimum	(m)	60	–				
IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES		Avant minimum	(m)	10	–				
			Avant maximum	(m)	–	–				
			Latérale minimum	(m)	5	–				
			Total des deux latérales minimum	(m)	10	–				
			Arrière minimum	(m)	10	–				
			Espace naturel	(%)	60	–				
			Rapport espace bâti / terrain	max.	0,08	–				
			Rapport espace plancher / terrain	max.	–	–				
		Nombre de logement / hectare	max.	–	–					
DISPOSITIONS SPÉCIALES					(1)					
					(2)					



ZONE:	Vc 906
De villégiature	

**USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :**

**DISPOSITIONS SPÉCIALES:**

- (1) Art. 8.3.7 - Logement de gardien
- (2) PIA.002 - Implantation en montagne

**AMENDEMENTS**

Date	No. Règlement	Usage/implantation

ANNEXÉE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO: 2009-U53  
 ET AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO: 2009-U54  
 MISE À JOUR:

**AVIS D'ÉVALUATION**

HAFNER, WOLFGANG  
 DUERERSTRASSE 13  
 D-70806 KORNWESTHEIM WEST GERMANY

Lors du premier des exercices pour lesquels est fait le rôle d'évaluation foncière d'une municipalité, un avis d'évaluation est expédié à toute personne au nom de laquelle est inscrite une unité d'évaluation conformément à la Loi sur la fiscalité municipale.

Cet avis vise à :

- Vous informer des principaux renseignements inscrits au rôle d'évaluation relativement à votre propriété;
- Vous renseigner des modalités applicables si vous désirez faire corriger une omission ou une inexactitude apparaissant au rôle d'évaluation;
- Vous indiquer la valeur uniformisée de votre propriété. C'est sur la base de cette valeur que vous devez déterminer si l'évaluation de votre propriété est juste et raisonnable.

Pour demander une révision		
Date limite	Montant à joindre	Référence au règlement
2022-05-01	83,70 \$	MRC 381-2022
Adresse de l'endroit où l'on peut se procurer une formule de demande de révision et où elle peut être remise		
MRC DES LAURENTIDES VILLE DE SAINTÉ-AGATHE-DES-MONTS 50, RUE SAINT-JOSEPH SAINTÉ-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9 (819) 326-4595		

Identification de l'unité d'évaluation	
Adresse :	CHEMIN DU LAC-PEARL
Cadastré(s) et numéro(s) de lot :	5911343
Numéro matricule :	3997-35-1474-6-000-0000
Utilisation prédominante :	Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)

Propriétaire	
Nom :	HAFNER WOLFGANG
Adresse postale :	DUERERSTRASSE 13 D-70806 KORNWESTHEIM WEST GERMANY

Caractéristiques de l'unité d'évaluation			
Superficie du terrain :	1 727,60 m2	Nombre de logements :	0
Zonage agricole :	Non zonée	Nombre de locaux non résidentiels :	0
Exploitation agricole enregistrée :	Non	Nombre de chambres locatives :	0
Superficie à vocation forestière enregistrée :	Non		

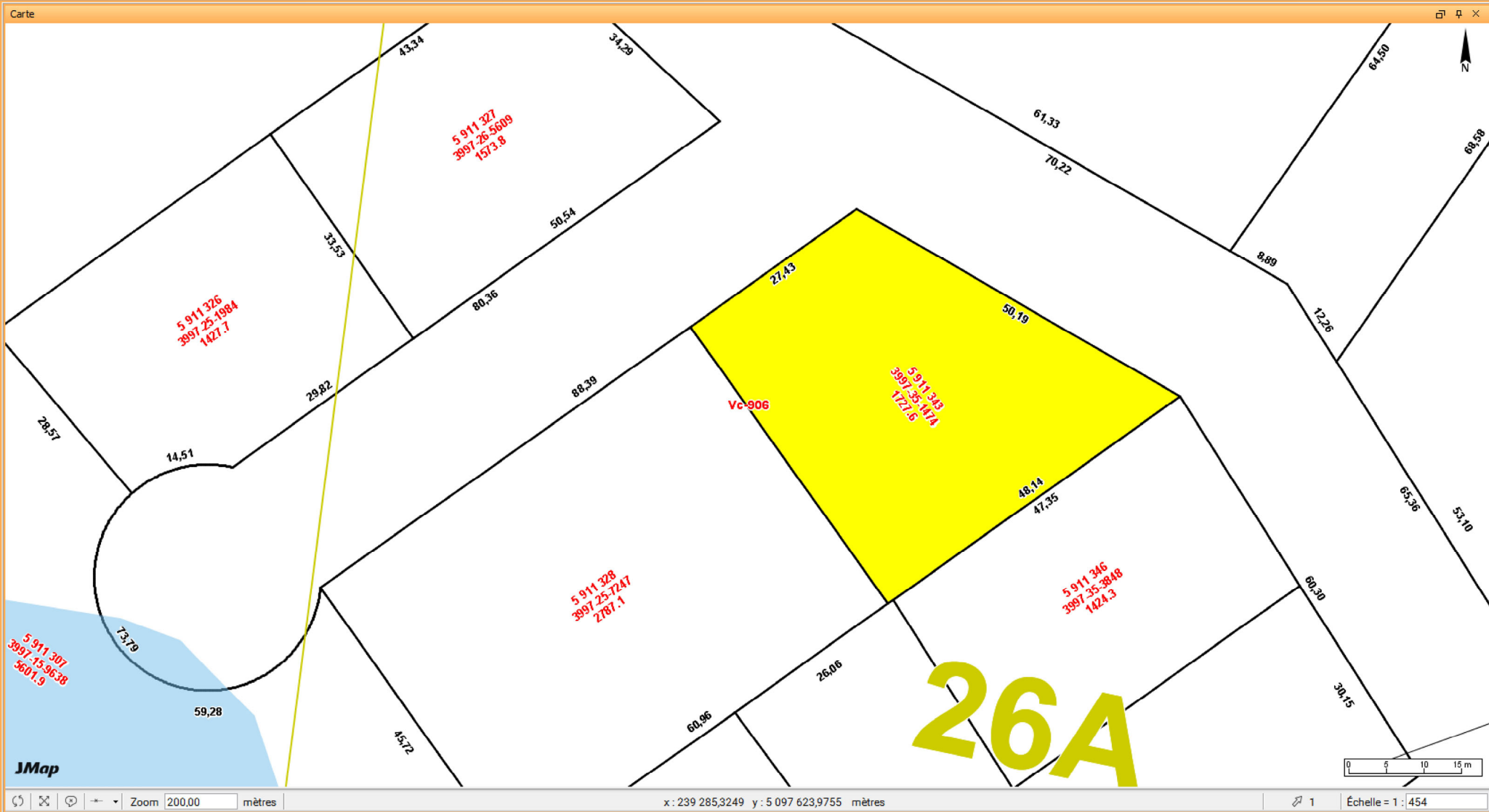
Valeurs au rôle d'évaluation			
Date de référence au marché considérée pour l'inscription des valeurs au rôle : 2021-10-28			
Valeur du terrain :	4 300 \$	Valeur du terrain au rôle antérieur :	3 500 \$
Valeur du bâtiment :	0 \$	Valeur du bâtiment au rôle antérieur :	0 \$
Valeur de l'immeuble :	4 300 \$	Valeur de l'immeuble au rôle antérieur :	3 500 \$

Valeur uniformisée			
Date de référence au marché aux fins de l'établissement de la valeur uniformisée : 2020-07-01			
Proportion médiane de la valeur foncière réelle :	100 %	Valeur uniformisée de l'immeuble à la date de référence au marché :	4 300 \$
Facteur comparatif du rôle :	1,000	(valeur de l'immeuble x facteur comparatif du rôle)	

Répartition fiscale			
Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation : Résiduelle			
Valeur imposable de l'immeuble :	4 300 \$	Valeur non imposable de l'immeuble :	0 \$

Répartition des valeurs		Source législative		
Imposabilité	Montant	Nom de la loi	Article	Alinéa
Terrain imposable	4 300 \$			

Taxe 2023  
 37.83 \$



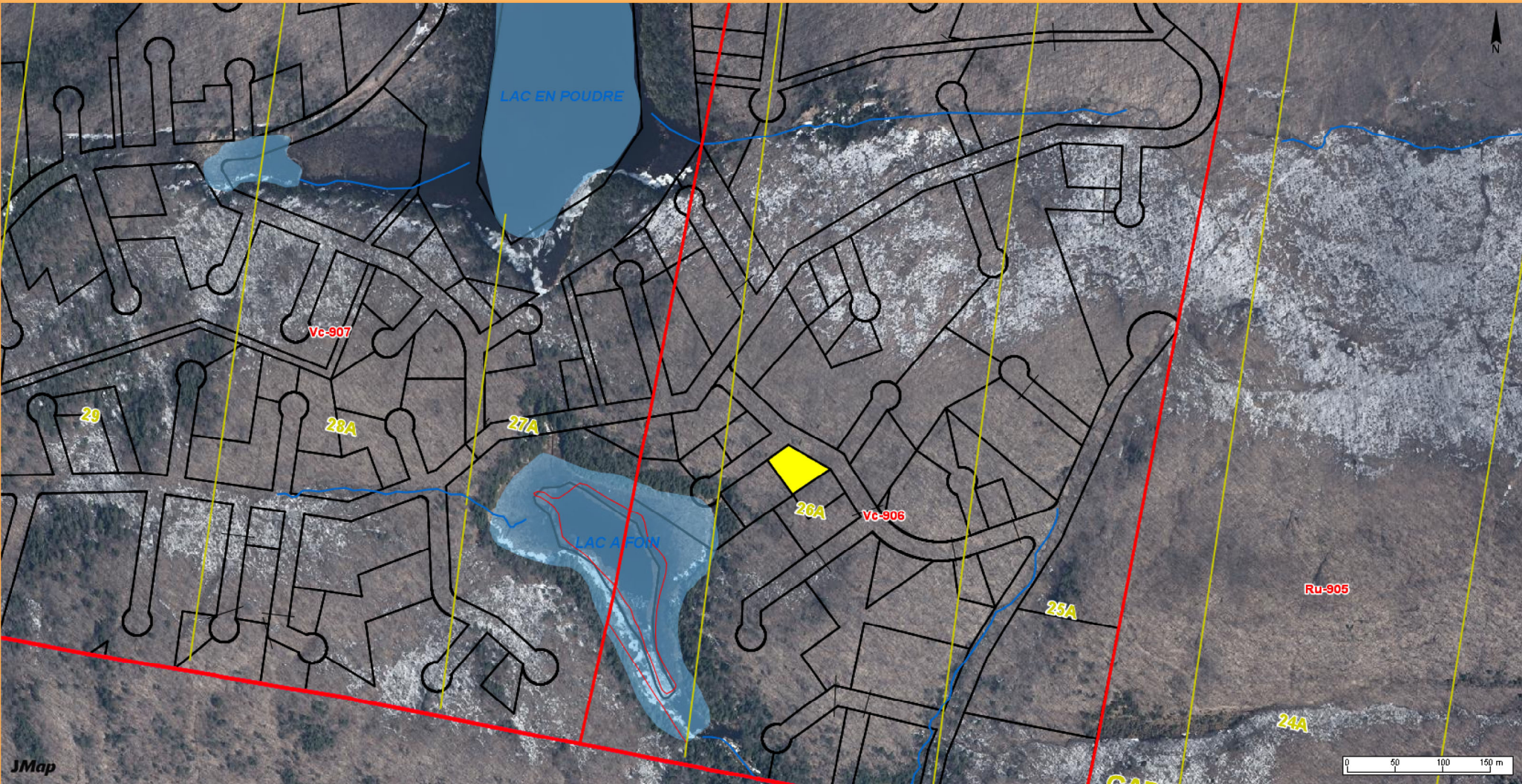
JMap

Zoom 200.00 mètres

x : 239 285,3249 y : 5 097 623,9755 mètres

Échelle = 1 : 454





JMap

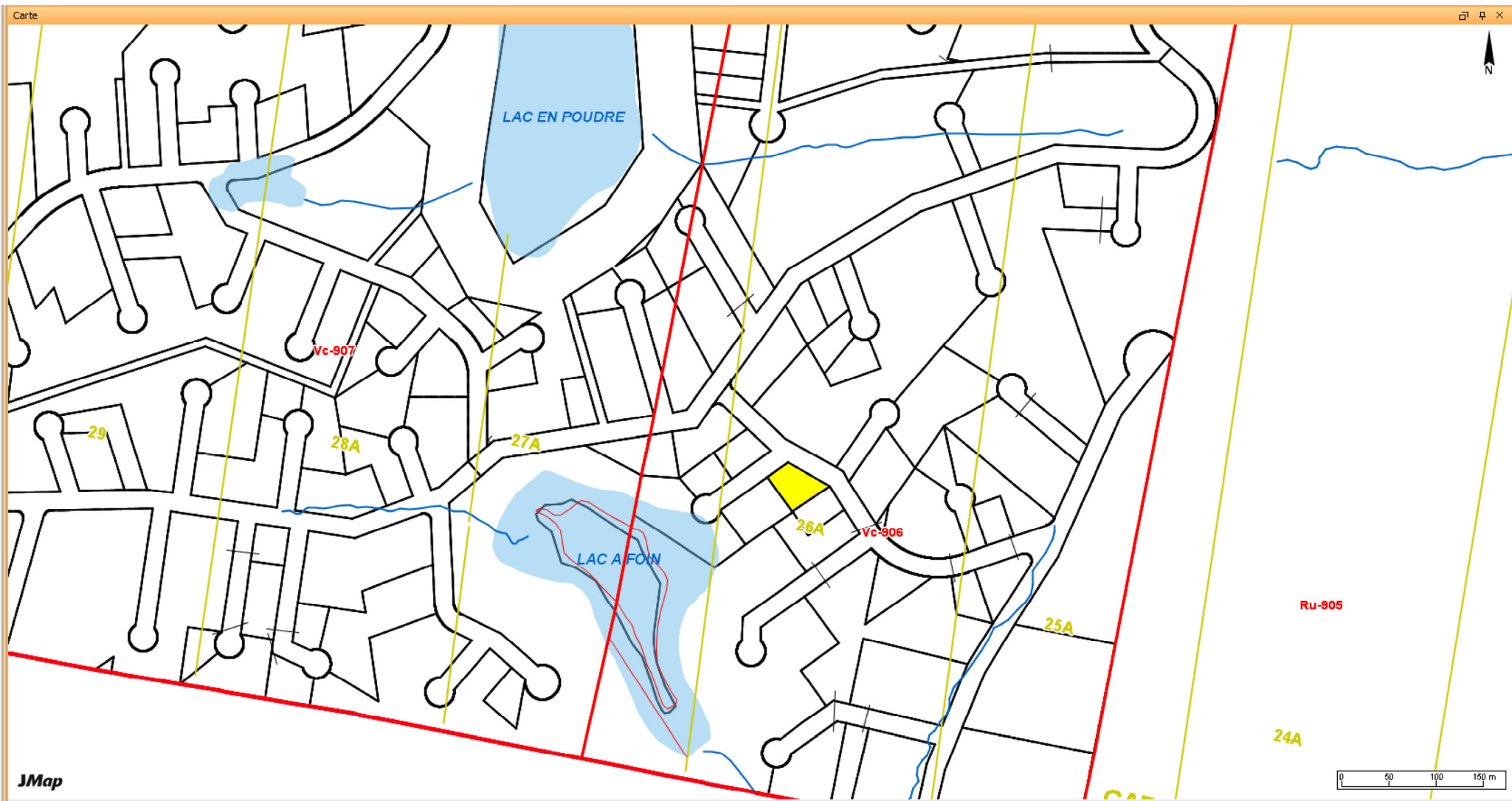


🔄 📏 📍 ↕ Zoom 1 600,00 mètres

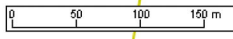
x : 240 019,9403 y : 5 097 431,4274 mètres

🔗 1 Échelle = 1 : 3 634





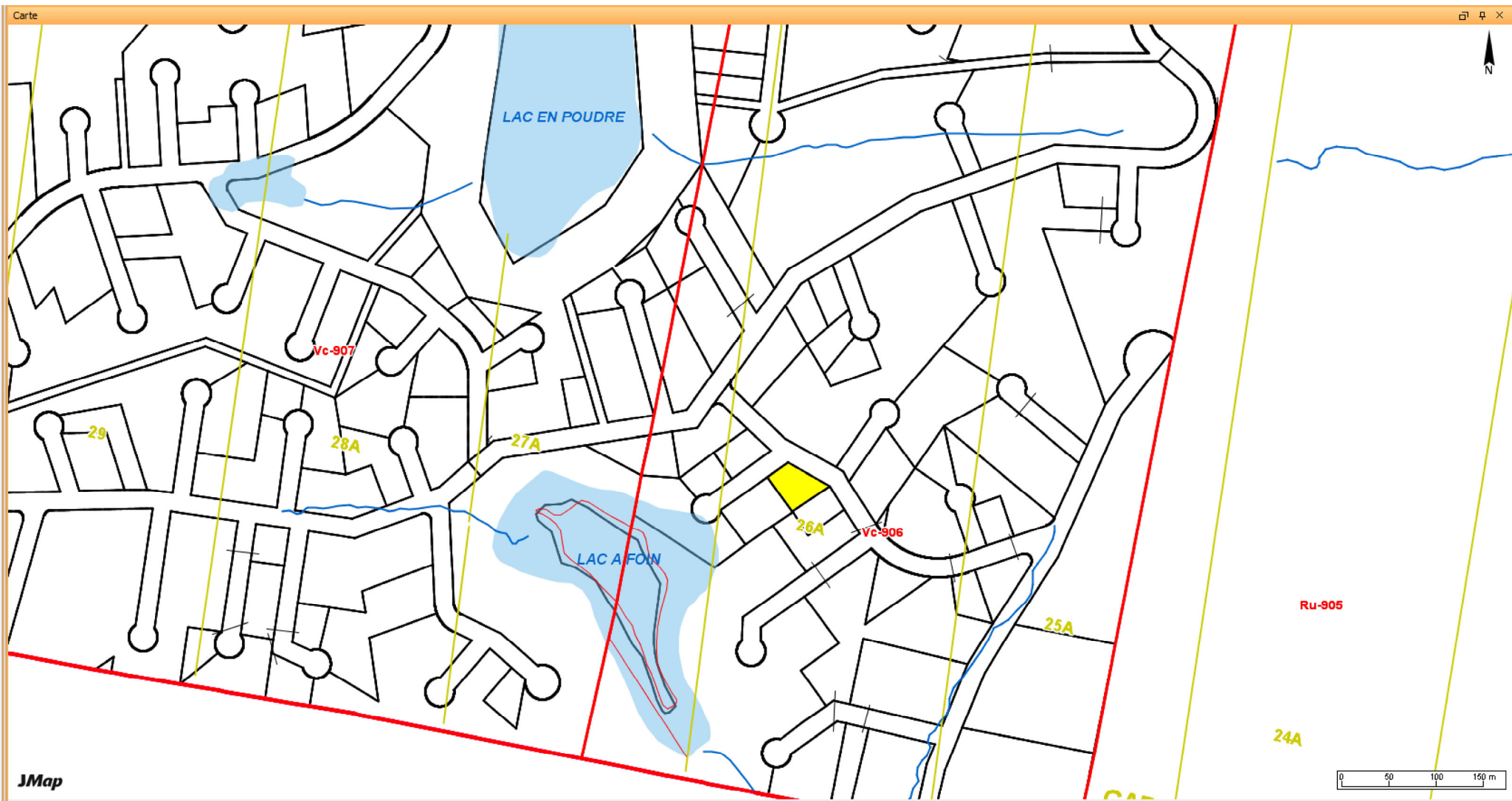
JMap



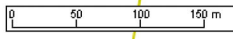
Zoom 1 600.00 mètres

x: 238 964,1711 y: 5 098 037,1966 mètres

1 Échelle = 1 : 3 634



JMap



Zoom 1 600.00 mètres

x: 238 964,1711 y: 5 098 037,1966 mètres

1 Échelle = 1 : 3 634





## VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

### Immeuble assujéti à la vente du 16 novembre 2023

**No de l'avis public :** 7.  
**Propriétaire :** Mount View Development Corp.  
**Matricule :** 4210-35-1102  
**Lot :** 6 112 200  
**Lieu :** Chemin de Val-des-Lacs  
Sainte-Agathe-des-Monts, Québec  
**Zone :** Vc-970

#### Description :

- Résidu de terrain vacant et non-construisible situé en front du chemin Val-des-Lacs
- Aucun service d'aqueduc et d'égout sanitaire disponible.
- Topographie du terrain relativement plat

## GRILLE DE ZONAGE

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE										
USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES	h1	habitation unifamiliale		■					
		p1	communautaire récréatif			■				
		ur1	utilité publique légère			■				
LOI-MÉNAGES	BÂTIMENT	Nombre de logements min.			1	0				
		Nombre de logements max.			1	0				
		Isolée			■					
		Jumelée								
Contigüe										
Hauteur maximum (étage)			2	–						
Largeur minimum (m)			7	–						
Superficie de bâtiment au sol minimum (m <sup>2</sup> )			67	–						
TERRAIN	Superficie minimum (m <sup>2</sup> )			5000	–					
	Largeur minimum (m)			50	–					
	Profondeur minimum (m)			60	–					
IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES	Avant minimum (m)			10	–				
		Avant maximum (m)			–	–				
		Latérale minimum (m)			5	–				
		Total des deux latérales minimum (m)			10	–				
		Arrière minimum (m)			10	–				
		Espace naturel (%)			60	–				
		Rapport espace bâti / terrain max.			0,08	–				
		Rapport espace plancher / terrain max.			–	–				
Nombre de logement / hectare max.			–	–						
DISPOSITIONS SPÉCIALES				(1)						
				(2)						
				(3)						
				(4)						
ANNEXÉE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO:				2009-U53						
ET AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO:				2009-U54						
MISE À JOUR:										



ZONE:	Vc 970
De villégiature	

**USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :**

**DISPOSITIONS SPÉCIALES:**

- (1) Art. 8.3.7 - Logement de gardien
- (2) Art. 8.3.3 - Hébergement léger
- (3) Art. 14.16 - Disposition particulière applicable aux peuplements forestiers rares
- (4) Les logements de gardien sont permis seulement sur les terrains de 10 000 m<sup>2</sup> et plus

**AMENDEMENTS**

Date	No. Règlement	Usages/Initiative

**AVIS D'ÉVALUATION**

MOUNT VIEW DEVELOPMENT CORP.  
 A/S FREDIA HUTKINS  
 6785, KORCZAK, APP #706  
 MONTREAL QC  
 H4W 2W6

Lors du premier des exercices pour lesquels est fait le rôle d'évaluation foncière d'une municipalité, un avis d'évaluation est expédié à toute personne au nom de laquelle est inscrite une unité d'évaluation conformément à la Loi sur la fiscalité municipale.

Cet avis vise à :

- Vous informer des principaux renseignements inscrits au rôle d'évaluation relativement à votre propriété;
- Vous renseigner des modalités applicables si vous désirez faire corriger une omission ou une inexactitude apparaissant au rôle d'évaluation;
- Vous indiquer la valeur uniformisée de votre propriété. C'est sur la base de cette valeur que vous devez déterminer si l'évaluation de votre propriété est juste et raisonnable.

Pour demander une révision		
Date limite	Montant à joindre	Référence au règlement
2022-05-01	83,70 \$	MRC 381-2022
Adresse de l'endroit où l'on peut se procurer une formule de demande de révision et où elle peut être remise		
MRC DES LAURENTIDES		
VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS		
50, RUE SAINT-JOSEPH		
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9		
(819) 326-4595		

**Identification de l'unité d'évaluation**

Adresse : **CHEMIN DE VAL-DES-LACS**  
 Cadastre(s) et numéro(s) de lot : **6112200**  
 Numéro matricule : **4210-35-1102-0-000-0000**  
 Utilisation prédominante : **Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)**

**Propriétaire**

Nom : **MOUNT VIEW DEVELOPMENT CORP.**  
 Adresse postale : **6785, KORCZAK, APP #706**  
**MONTREAL QC**  
**H4W 2W6**

**Caractéristiques de l'unité d'évaluation**

Superficie du terrain :	<b>247,30 m2</b>	Nombre de logements :	<b>0</b>
Zonage agricole :	<b>Non zonée</b>	Nombre de locaux non résidentiels :	<b>0</b>
Exploitation agricole enregistrée :	<b>Non</b>	Nombre de chambres locatives :	<b>0</b>
Superficie à vocation forestière enregistrée :	<b>Non</b>		

**Valeurs au rôle d'évaluation**

Date de référence au marché considérée pour l'inscription des valeurs au rôle : **2021-10-28**

Valeur du terrain :	<b>1 200 \$</b>	Valeur du terrain au rôle antérieur :	<b>800 \$</b>
Valeur du bâtiment :	<b>0 \$</b>	Valeur du bâtiment au rôle antérieur :	<b>0 \$</b>
Valeur de l'immeuble :	<b>1 200 \$</b>	Valeur de l'immeuble au rôle antérieur :	<b>800 \$</b>

**Valeur uniformisée**

Date de référence au marché aux fins de l'établissement de la valeur uniformisée : **2020-07-01**

Proportion médiane de la valeur foncière réelle :	<b>100 %</b>	Valeur uniformisée de l'immeuble à la date de référence au marché :	<b>1 200 \$</b>
Facteur comparatif du rôle :	<b>1,000</b>	(valeur de l'immeuble x facteur comparatif du rôle)	

**Répartition fiscale**

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation : **Résiduelle**

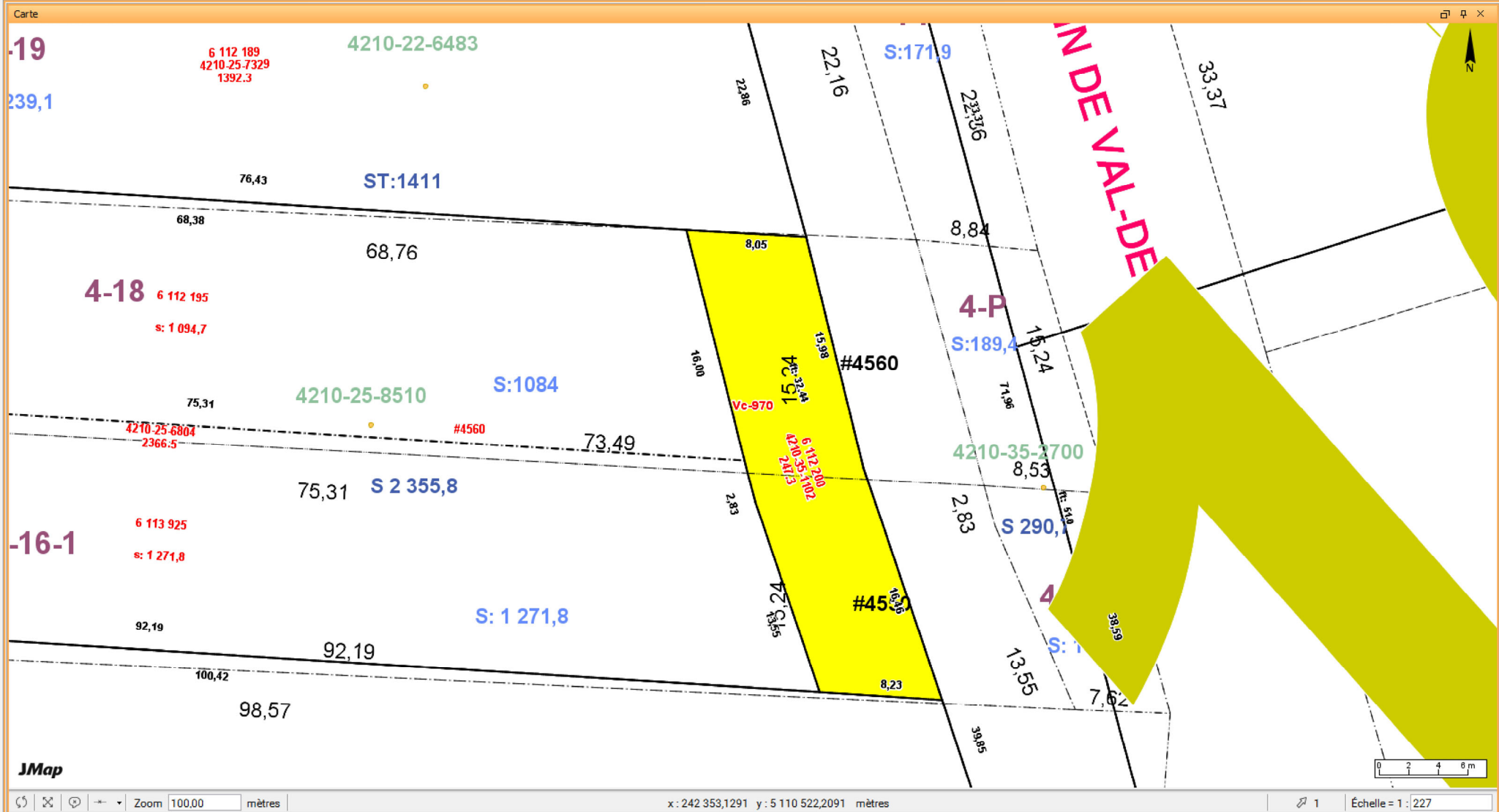
Valeur imposable de l'immeuble :	<b>1 200 \$</b>	Valeur non imposable de l'immeuble :	<b>0 \$</b>
----------------------------------	-----------------	--------------------------------------	-------------

**Répartition des valeurs**

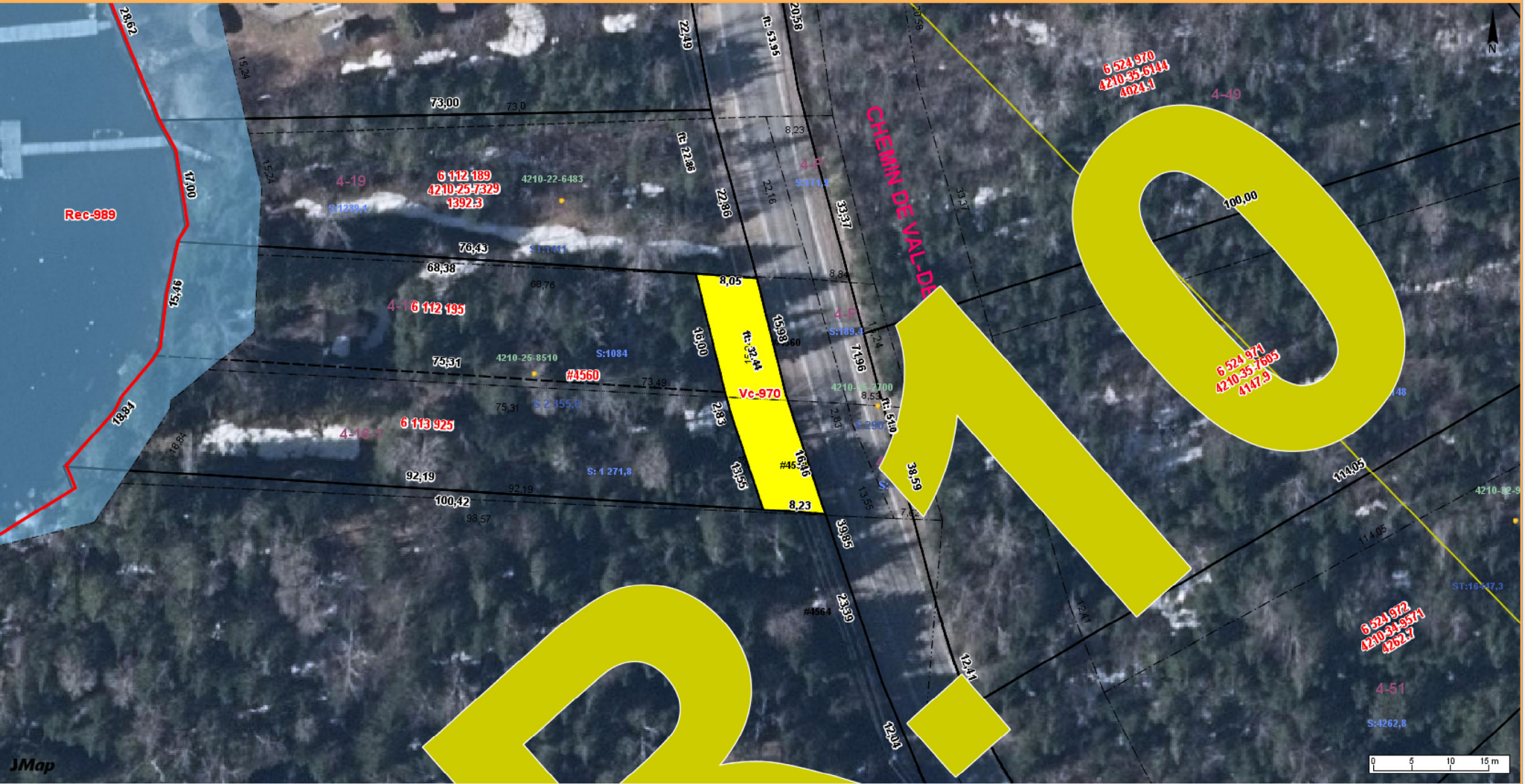
Imposabilité	Montant	Source législative		
		Nom de la loi	Article	Alinéa
Terrain imposable	1 200 \$			

Taxe 2023

10.56 \$





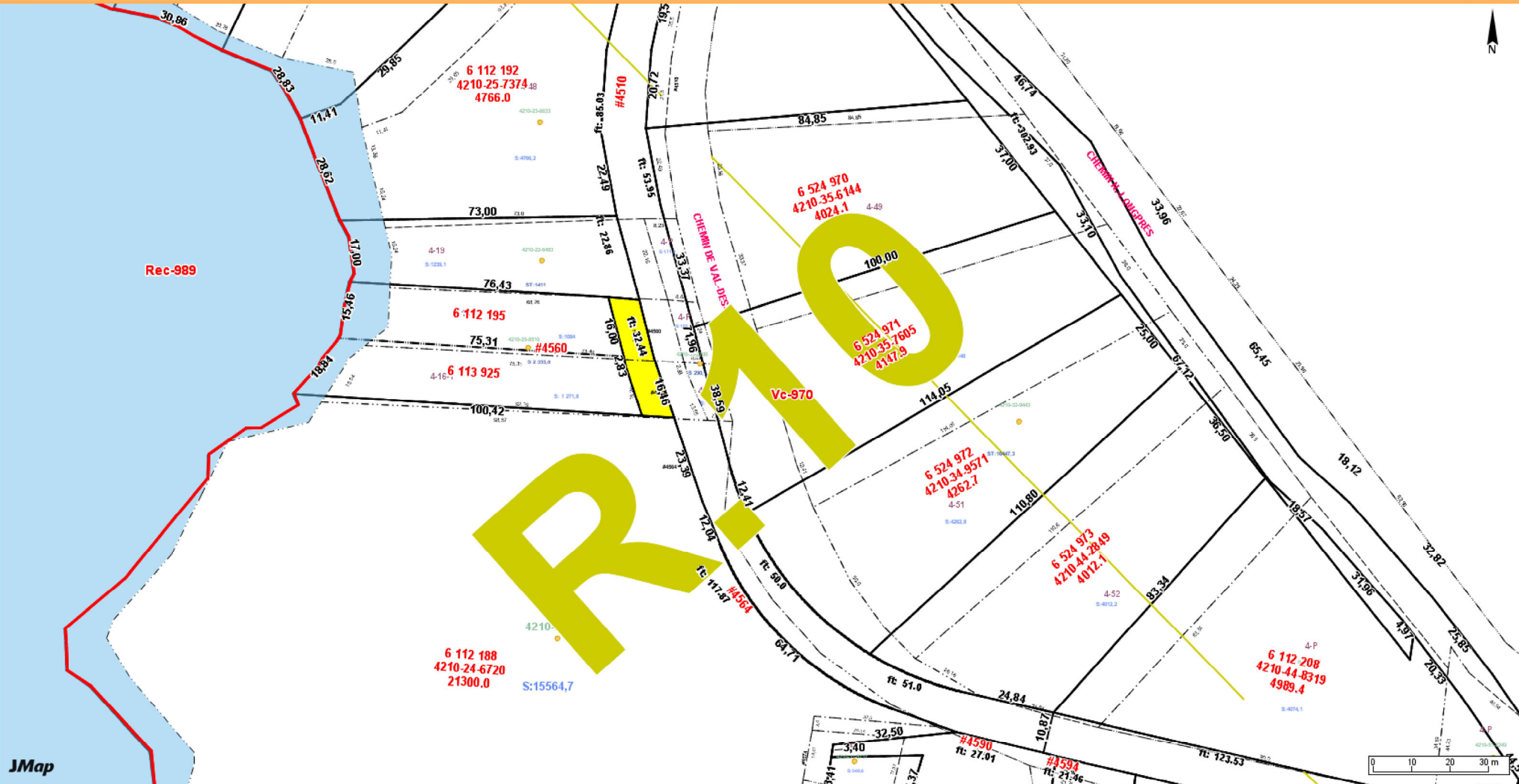


JMap

Zoom 200.00 mètres

x : 242 301,3864 y : 5 110 551,8365 mètres

Échelle = 1 : 454

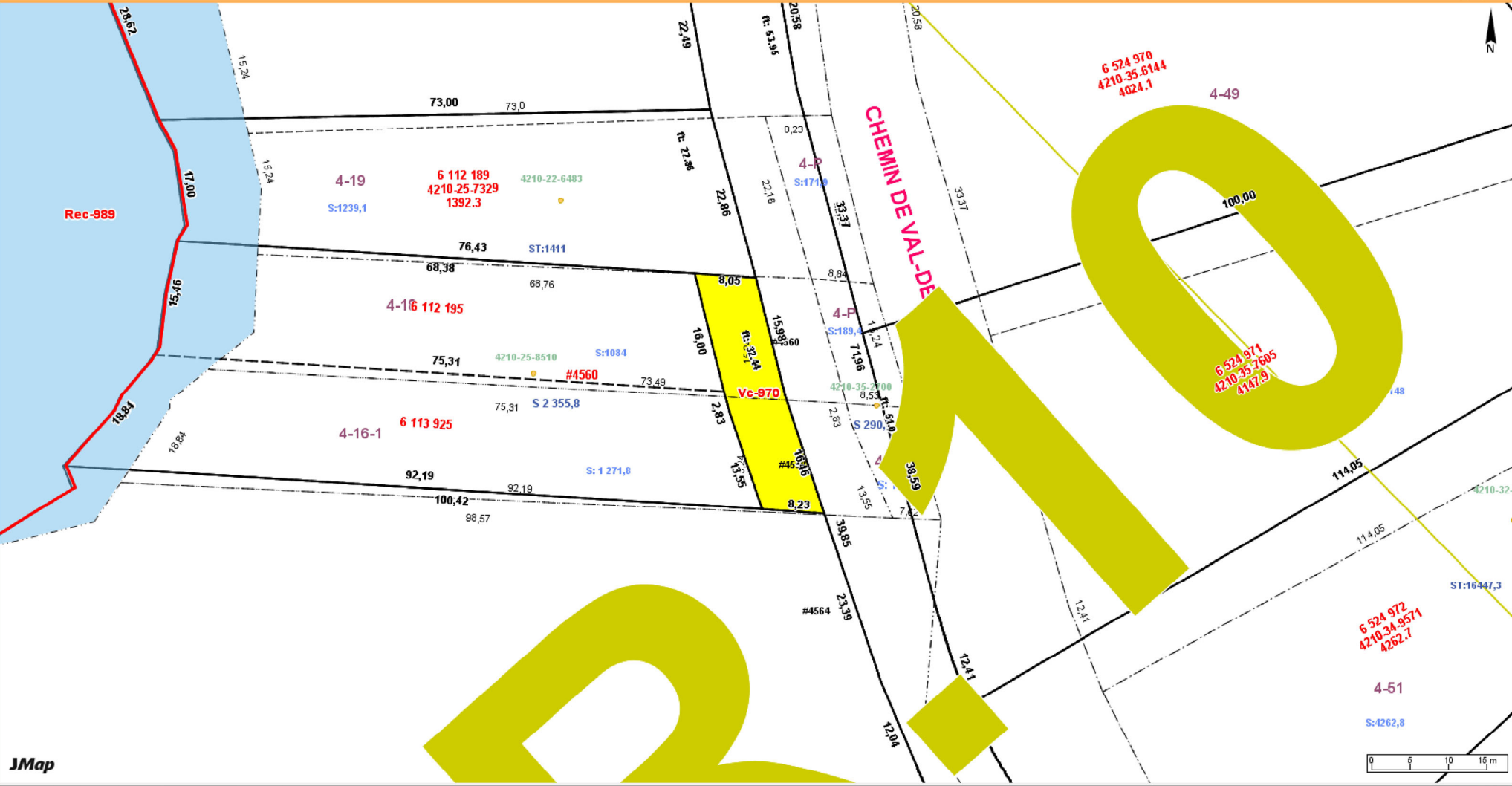


JMap

Zoom 400.00 mètres

x: 242 299,8239 y: 5 110 592,1610 mètres

1 Échelle = 1 : 909







## VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

### Immeuble assujéti à la vente du 16 novembre 2023

**No de l'avis public :** 8.  
**Propriétaire :** RAZA, Alphonse  
**Matricule :** 4300-19-2582  
**Lot :** 5 748 209  
**Lieu :** Chemin de Normandie  
Sainte-Agathe-des-Monts, Québec  
**Zone :** Ha-272

#### Description :

- Résidu de terrain vacant et non-construisible situé en front du chemin de Normandie
- Les services d'aqueduc et d'égout sanitaire sont présents dans l'emprise de la rue.
- Topographie du terrain entre 9 et 15%.

## GRILLE DE ZONAGE

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE									
USAGES	h1	habitation unifamiliale		■					
	p1	communautaire récréatif			■				
	u1	utilité publique légère			■				
BÂTIMENT	LOI-MENTS	Nombre de logements min.		1	0				
		Nombre de logements max.		1	0				
	EMPLACEMENT	isolée		■					
		Jumelée							
Contiguë									
		Hauteur maximum (étage)		2	–				
		Largeur minimum (m)		7	–				
		Superficie de bâtiment au sol minimum (m <sup>2</sup> )		100	–				
TERRAIN		Superficie minimum (m <sup>2</sup> )		800	–				
		Largeur minimum (m)		20	–				
		Profondeur minimum (m)		30	–				
IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES	Avant minimum (m)		6	–				
		Avant maximum (m)		–	–				
		Latérale minimum (m)		3	–				
		Total des deux latérales minimum (m)		6	–				
		Arrière minimum (m)		6	–				
		Espace naturel (%)		30	–				
		Rapport espace bâti / terrain max.		0,3	–				
		Rapport espace plancher / terrain max.		–	–				
		Nombre de logement / hectare max.		–	–				
DISPOSITIONS SPÉCIALES			(1)						
			(2)						
			(3)						



**ZONE:** *Ha 212*  
Résidentielle de faible densité

**USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :**

**DISPOSITIONS SPÉCIALES:**

- (1) Art. 8.3.3 - Hébergement léger
- (2) Art. 8.3.7 - Logement de gardien
- (3) P11A.003 - Quais

AMENDEMENTS		
Date	No. Règlement	Usage/initials/orne

ANNEXÉE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO: 2009-U53  
 ET AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO: 2009-U54  
 MISE À JOUR: 212

**AVIS D'ÉVALUATION**

RAZA, ALPHONSE  
 ADRESSE INCONNUE

Lors du premier des exercices pour lesquels est fait le rôle d'évaluation foncière d'une municipalité, un avis d'évaluation est expédié à toute personne au nom de laquelle est inscrite une unité d'évaluation conformément à la Loi sur la fiscalité municipale.

Cet avis vise à :

- Vous informer des principaux renseignements inscrits au rôle d'évaluation relativement à votre propriété;
- Vous renseigner des modalités applicables si vous désirez faire corriger une omission ou une inexactitude apparaissant au rôle d'évaluation;
- Vous indiquer la valeur uniformisée de votre propriété. C'est sur la base de cette valeur que vous devez déterminer si l'évaluation de votre propriété est juste et raisonnable.

Pour demander une révision		
Date limite	Montant à joindre	Référence au règlement
2022-05-01	83,70 \$	MRC 381-2022
Adresse de l'endroit où l'on peut se procurer une formule de demande de révision et où elle peut être remise		
MRC DES LAURENTIDES VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS 50, RUE SAINT-JOSEPH SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9 (819) 326-4595		

**Identification de l'unité d'évaluation**

Adresse :	CHEMIN DE NORMANDIE
Cadastré(s) et numéro(s) de lot :	5748209
Numéro matricule :	4300-19-2582-5-000-0000
Utilisation prédominante :	Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)

**Propriétaire**

Nom :	RAZA ALPHONSE
Adresse postale:	ADRESSE INCONNUE

**Caractéristiques de l'unité d'évaluation**

Superficie du terrain :	21,30 m2	Nombre de logements :	0
Zonage agricole :	Non zonée	Nombre de locaux non résidentiels :	0
Exploitation agricole enregistrée :	Non	Nombre de chambres locatives :	0
Superficie à vocation forestière enregistrée :	Non		

**Valeurs au rôle d'évaluation**

Date de référence au marché considérée pour l'inscription des valeurs au rôle : <b>2021-10-28</b>			
Valeur du terrain :	100 \$	Valeur du terrain au rôle antérieur :	100 \$
Valeur du bâtiment :	0 \$	Valeur du bâtiment au rôle antérieur :	0 \$
Valeur de l'immeuble :	100 \$	Valeur de l'immeuble au rôle antérieur :	100 \$

**Valeur uniformisée**

Date de référence au marché aux fins de l'établissement de la valeur uniformisée : <b>2020-07-01</b>			
Proportion médiane de la valeur foncière réelle :	100 %	Valeur uniformisée de l'immeuble à la date de référence au marché :	100 \$
Facteur comparatif du rôle :	1,000	(valeur de l'immeuble x facteur comparatif du rôle)	

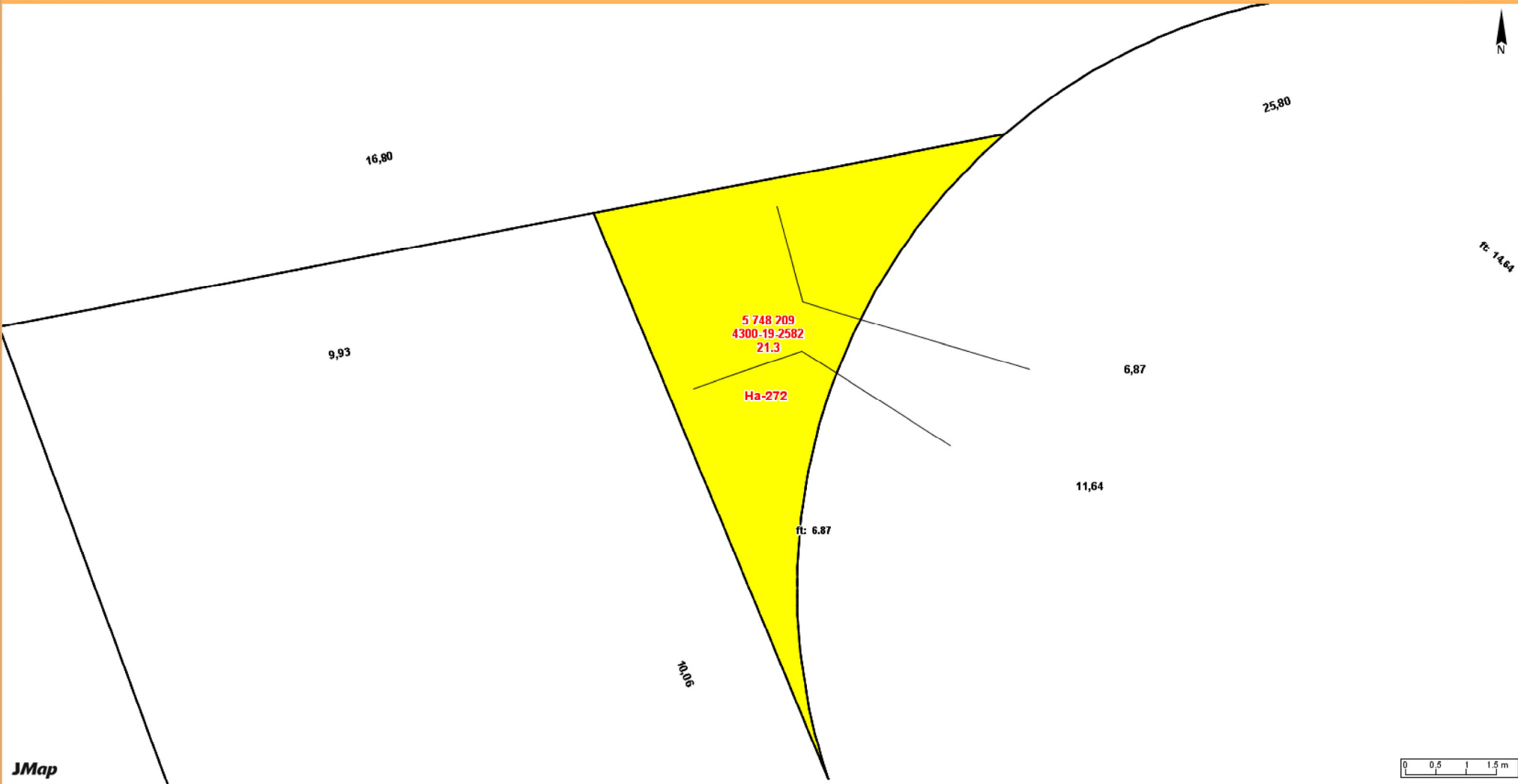
**Répartition fiscale**

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation : <b>Résiduelle</b>			
Valeur imposable de l'immeuble :	100 \$	Valeur non imposable de l'immeuble :	0 \$

**Répartition des valeurs**

Imposabilité	Montant	Source législative		
		Nom de la loi	Article	Alinéa
Terrain imposable	100 \$			

Taxe 2023  
 97 \$



**JMap**

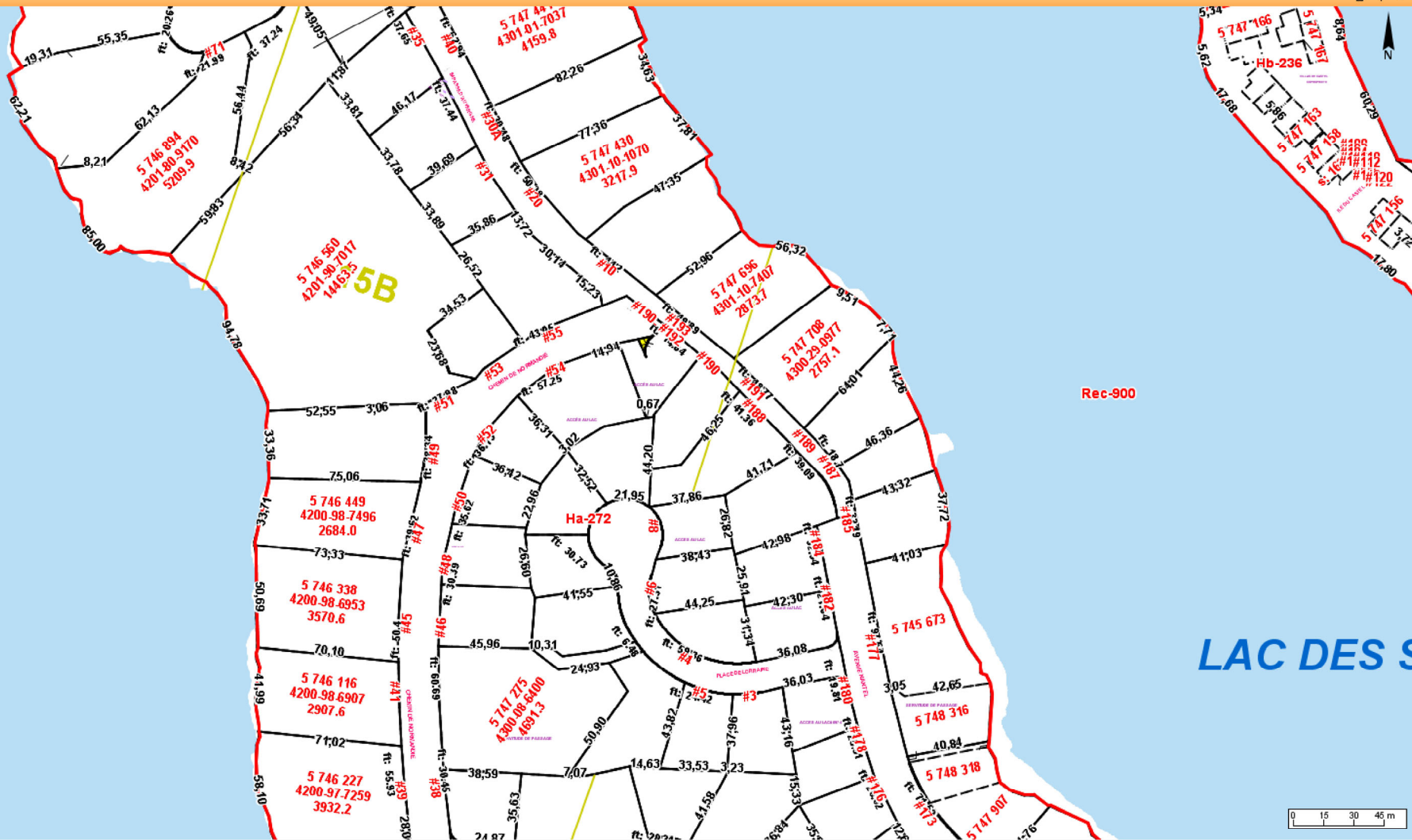
🏠 📏 📍 + Zoom 25.00 mètres

x : 243 136,5928 y : 5 100 986,0899 mètres

🔗 1 Échelle = 1 : 57







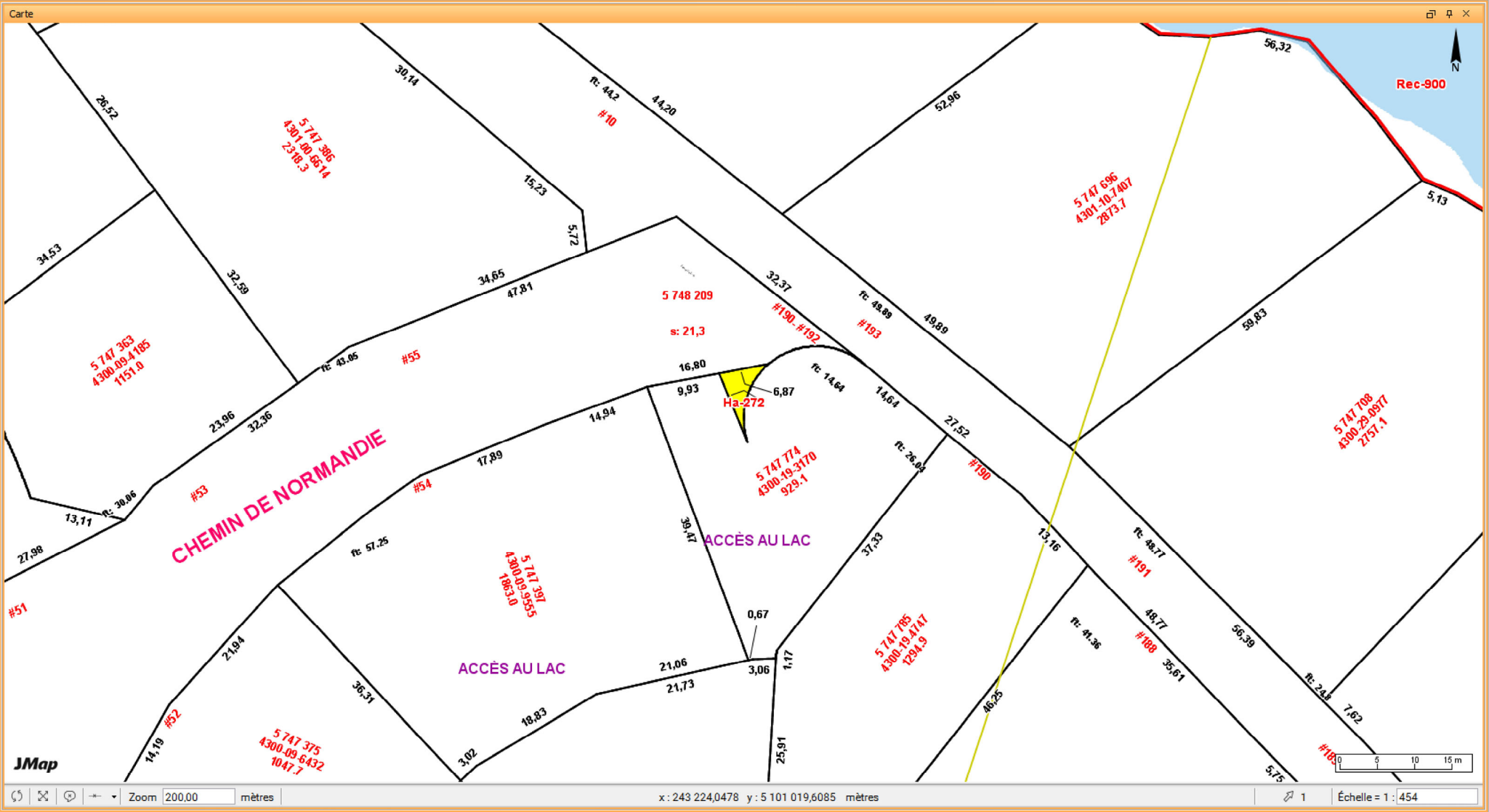
JMap

Zoom 800.00 mètres

x : 242 706,1391 y : 5 101 137,2768 mètres

Échelle = 1 : 1 817









## VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

### Immeuble assujéti à la vente du 16 novembre 2023

**No de l'avis public :** 15.  
**Propriétaire :** SAINT-AUBIN, Henri  
**Matricule :** 4499-35-4596  
**Lot :** 5 747 614  
**Lieu :** Rue Brière  
Sainte-Agathe-des-Monts, Québec  
**Zone :** Ha-500

#### Description :

- Résidus de terrain vacant et non-construisible en front de la rue Brière
- Le service d'aqueduc est présent dans l'emprise de la rue
- Topographie du terrain entre 9 et 15%.

## GRILLE DE ZONAGE

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE										
USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES	h1	habitation unifamiliale		■	■	■			
		p1	communautaire récréatif					■		
		u1	utilité publique légère					■		
LOIEMENTS		Nombre de logements	min.	1	1	1	0			
		Nombre de logements	max.	1	1	1	0			
STRUCTURES (M)		Isolée		■		■				
		Jumelée			■					
		Contiguë								
BÂTIMENT		Hauteur maximum	(étage)	2	2	2	–			
		Largeur minimum	(m)	7	5	7	–			
		Superficie de bâtiment au sol minimum	(m <sup>2</sup> )	67	55	67	–			

TERRAIN		Superficie minimum	(m <sup>2</sup> )	420	350	(1)	–		
		Largeur minimum	(m)	15	12,5	–	–		
		Profondeur minimum	(m)	27	27	–	–		

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES		Avant minimum	(m)	6	6	6	–	
			Avant maximum	(m)	–	–	–	–	
			Latérale minimum	(m)	1	0	3	–	
			Total des deux latérales minimum	(m)	4	3	6	–	
			Arrière minimum	(m)	6	6	6	–	
			Espace naturel	(%)	30	30	30	–	
			Rapport espace bâti / terrain	max.	0,3	0,3	0,3	–	
			Rapport espace plancher / terrain	max.	–	–	–	–	
			Nombre de logement / hectare	max.	–	–	–	–	

DISPOSITIONS SPÉCIALES		(2)	(2)	(2)			
		(3)	(3)	(3)			
		(4)	(4)	(4)			



**ZONE: Ha 500**  
*Résidentielle de faible densité*

**USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :**

**DISPOSITIONS SPÉCIALES:**

- (1) Superficies prescrites au règlement de lotissement
- (2) Art. 8.3.3 - Hébergement léger
- (3) PIIA 002 - Implantation en montagne
- (4) Art. 10.2.4 - Person, balcon et galerie au centre-ville

**AMENDEMENTS**

Date	No. Règlement	Usage/limite/norme

ANNEXÉE AU RÉGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO: **2009-U53**  
 ET AU RÉGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO: **2009-U54**  
 MISE À JOUR: **500**

**AVIS D'ÉVALUATION**

ST-AUBIN, HENRI  
 ADRESSE INCONNUE

Lors du premier des exercices pour lesquels est fait le rôle d'évaluation foncière d'une municipalité, un avis d'évaluation est expédié à toute personne au nom de laquelle est inscrite une unité d'évaluation conformément à la Loi sur la fiscalité municipale.

Cet avis vise à :

- Vous informer des principaux renseignements inscrits au rôle d'évaluation relativement à votre propriété;
- Vous renseigner des modalités applicables si vous désirez faire corriger une omission ou une inexactitude apparaissant au rôle d'évaluation;
- Vous indiquer la valeur uniformisée de votre propriété. C'est sur la base de cette valeur que vous devez déterminer si l'évaluation de votre propriété est juste et raisonnable.

Pour demander une révision		
Date limite	Montant à joindre	Référence au règlement
2022-05-01	83,70 \$	MRC 381-2022
Adresse de l'endroit où l'on peut se procurer une formule de demande de révision et où elle peut être remise		
MRC DES LAURENTIDES		
VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS		
50, RUE SAINT-JOSEPH		
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9		
(819) 326-4595		

Identification de l'unité d'évaluation	
Adresse :	RUE BRIERE
Cadastré(s) et numéro(s) de lot :	5747614
Numéro matricule :	4499-35-4596-9-000-0000
Utilisation prédominante :	Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)

Propriétaire	
Nom :	ST-AUBIN HENRI
Adresse postale:	ADRESSE INCONNUE

Caractéristiques de l'unité d'évaluation			
Superficie du terrain :	28,90 m2	Nombre de logements :	0
Zonage agricole :	Non zonée	Nombre de locaux non résidentiels :	0
Exploitation agricole enregistrée :	Non	Nombre de chambres locatives :	0
Superficie à vocation forestière enregistrée :	Non		

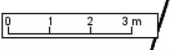
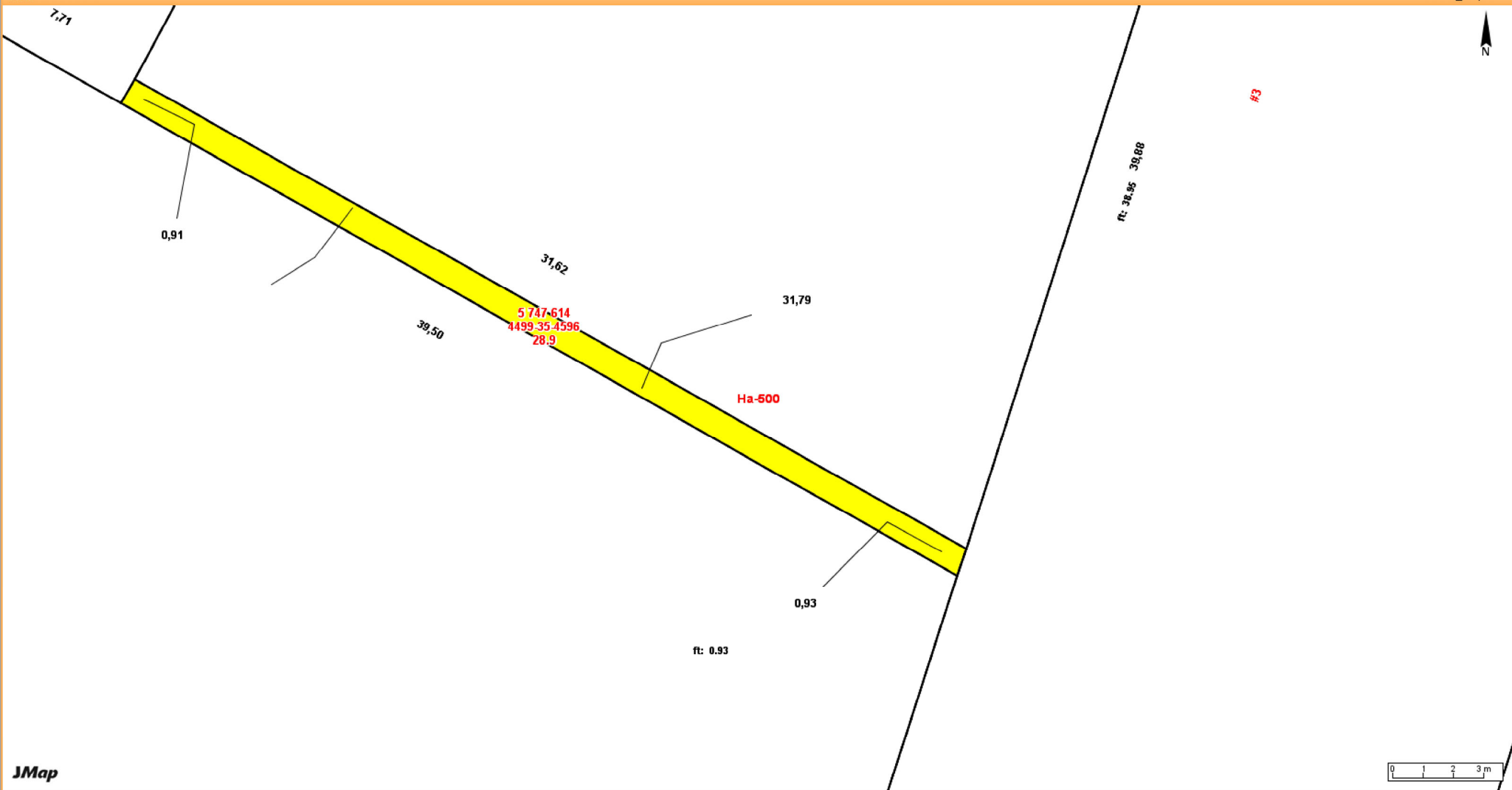
Valeurs au rôle d'évaluation			
Date de référence au marché considérée pour l'inscription des valeurs au rôle : 2021-10-28			
Valeur du terrain :	100 \$	Valeur du terrain au rôle antérieur :	100 \$
Valeur du bâtiment :	0 \$	Valeur du bâtiment au rôle antérieur :	0 \$
Valeur de l'immeuble :	100 \$	Valeur de l'immeuble au rôle antérieur :	100 \$

Valeur uniformisée			
Date de référence au marché aux fins de l'établissement de la valeur uniformisée : 2020-07-01			
Proportion médiane de la valeur foncière réelle :	100 %	Valeur uniformisée de l'immeuble à la date de référence au marché :	100 \$
Facteur comparatif du rôle :	1,000	(valeur de l'immeuble x facteur comparatif du rôle)	

Répartition fiscale			
Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation : Résiduelle			
Valeur imposable de l'immeuble :	100 \$	Valeur non imposable de l'immeuble :	0 \$

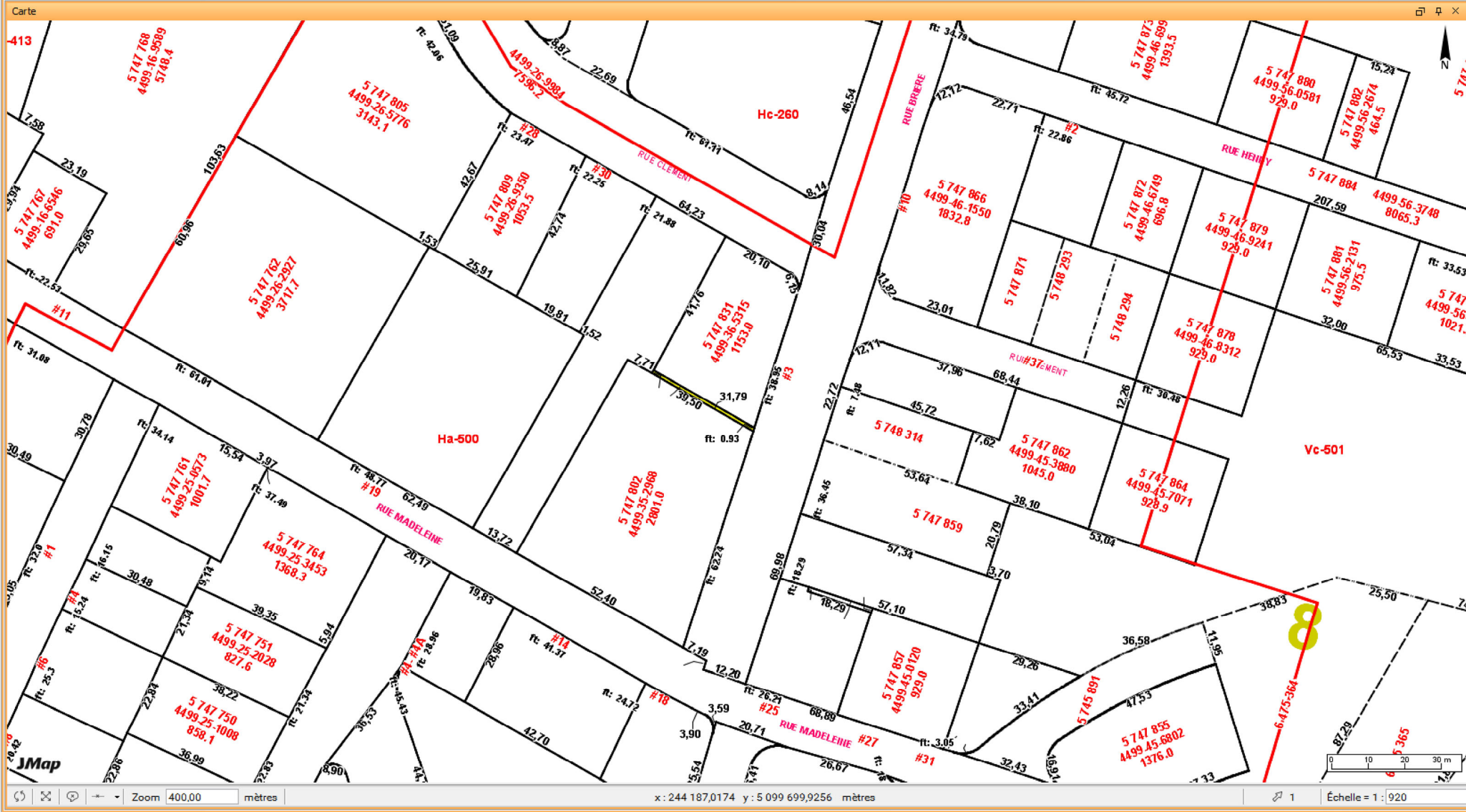
Répartition des valeurs		Source législative		
Imposabilité	Montant	Nom de la loi	Article	Alinéa
Terrain imposable	100 \$			

Taxe 2023  
 0.974

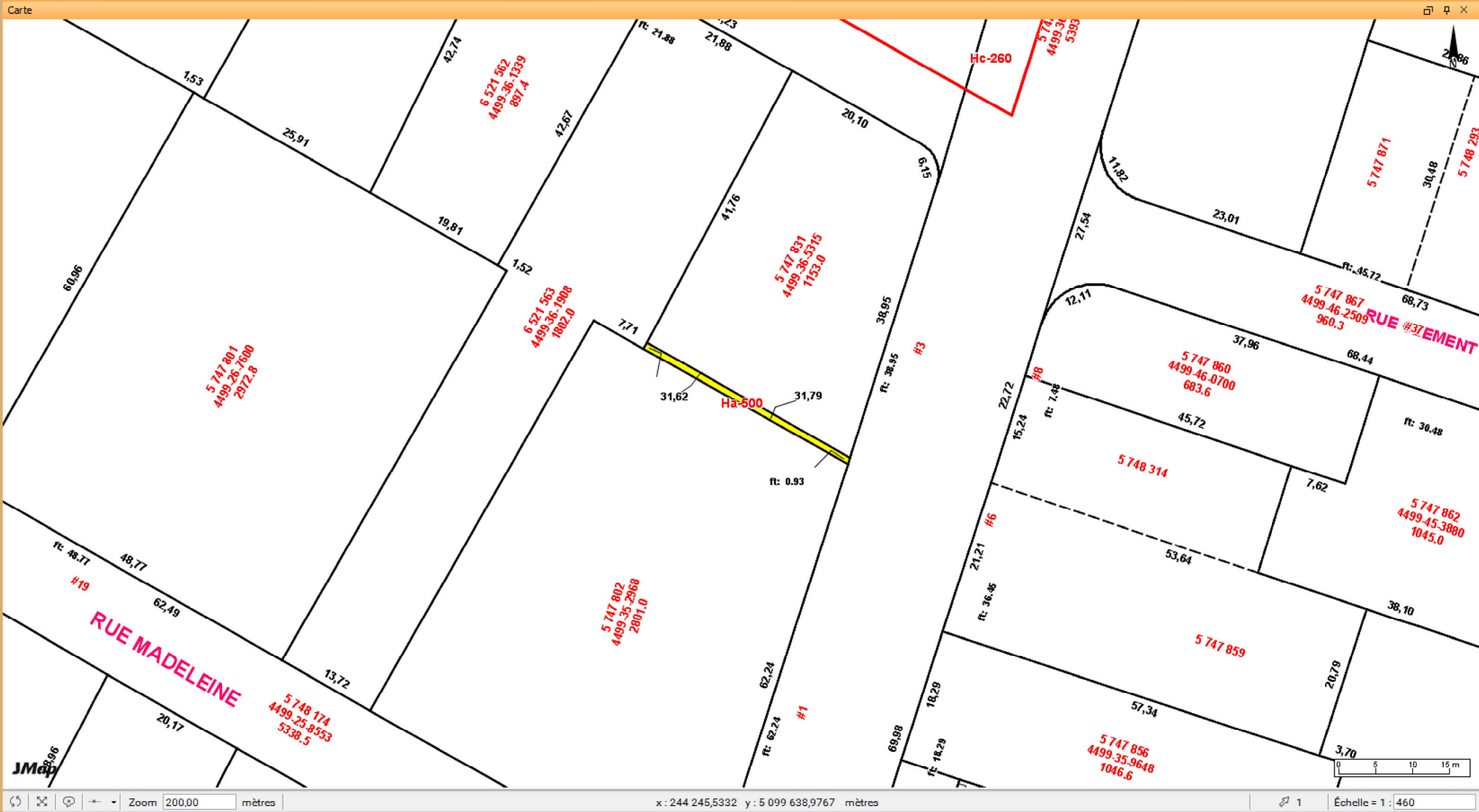














## VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

### Immeuble assujéti à la vente du 16 novembre 2023

**No de l'avis public :** 16.  
**Propriétaire :** SEGAL, Bernard  
**Matricule :** 4499-35-8342  
**Lot :** 5 746 400  
**Lieu :** Rue Brière  
Sainte-Agathe-des-Monts, Québec  
**Zone :**

#### Description :

- Résidu de terrain vacant, non-construisible et enclavé.
- Service d'aqueduc disponible dans l'emprise de la rue.
- Topographie du terrain relativement plat.



## GRILLE DE ZONAGE



GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE										
USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES	h1	habitation unifamiliale		■	■	■			
		p1	communautaire récréatif					■		
		u1	utilité publique légère					■		
LOGEMENTS		Nombre de logements	min.	1	1	1	0			
		Nombre de logements	max.	1	1	1	0			
STRUCTURANT		Isolée		■		■				
		Jumelée			■					
		Contiguë								
BÂTIMENT		Hauteur maximum	(étage)	2	2	2	--			
		Largeur minimum	(m)	7	5	7	--			
		Superficie de bâtiment au sol minimum	(m <sup>2</sup> )	67	55	67	--			

<b>ZONE:</b>	<i>Ha 500</i>
<i>Résidentielle de faible densité</i>	

<b>USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :</b>

TERRAIN		Superficie minimum	(m <sup>2</sup> )	420	350	(1)	--		
		Largeur minimum	(m)	15	12,5	--	--		
		Profondeur minimum	(m)	27	27	--	--		

<b>DISPOSITIONS SPÉCIALES:</b>
(1) Superficies prescrites au règlement de lotissement (2) Art. 8.3.3 - Hébergement léger (3) PIIA 002 - Implantation en montagne (4) Art. 10.2.4 - Perron, balcon et galerie au centre-ville

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES		Avant minimum	(m)	6	6	6	--	
			Avant maximum	(m)	--	--	--	--	
			Latérale minimum	(m)	1	0	3	--	
			Total des deux latérales minimum	(m)	4	3	6	--	
			Arrière minimum	(m)	6	6	6	--	
			Espace naturel	(%)	30	30	30	--	
			Rapport espace bâti / terrain	max.	0,3	0,3	0,3	--	
			Rapport espace plancher / terrain	max.	--	--	--	--	
			Nombre de logement / hectare	max.	--	--	--	--	

DISPOSITIONS SPÉCIALES		(2)	(2)	(2)			
		(3)	(3)	(3)			
		(4)	(4)	(4)			

AMENDEMENTS		
Date	No. Règlement	Usage/Installation

ANNEXÉE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO:	2009-U53	
ET AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO:	2009-U54	
MISE À JOUR:		<b>500</b>

**AVIS D'ÉVALUATION**

SEGAL, BERNARD  
 ADRESSE INCONNUE

Lors du premier des exercices pour lesquels est fait le rôle d'évaluation foncière d'une municipalité, un avis d'évaluation est expédié à toute personne au nom de laquelle est inscrite une unité d'évaluation conformément à la Loi sur la fiscalité municipale.

Cet avis vise à :

- Vous informer des principaux renseignements inscrits au rôle d'évaluation relativement à votre propriété;
- Vous renseigner des modalités applicables si vous désirez faire corriger une omission ou une inexactitude apparaissant au rôle d'évaluation;
- Vous indiquer la valeur uniformisée de votre propriété. C'est sur la base de cette valeur que vous devez déterminer si l'évaluation de votre propriété est juste et raisonnable.

Pour demander une révision		
Date limite	Montant à joindre	Référence au règlement
2022-05-01	83,70 \$	MRC 381-2022
Adresse de l'endroit où l'on peut se procurer une formule de demande de révision et où elle peut être remise		
MRC DES LAURENTIDES VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS 50, RUE SAINT-JOSEPH SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9 (819) 326-4595		

**Identification de l'unité d'évaluation**

Adresse :	RUE BRIERE
Cadastré(s) et numéro(s) de lot :	5746400
Numéro matricule :	4499-35-8342-4-000-0000
Utilisation prédominante :	Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)

**Propriétaire**

Nom :	SEGAL BERNARD
Adresse postale:	ADRESSE INCONNUE

**Caractéristiques de l'unité d'évaluation**

Superficie du terrain :	22,30 m2	Nombre de logements :	0
Zonage agricole :	Non zonée	Nombre de locaux non résidentiels :	0
Exploitation agricole enregistrée :	Non	Nombre de chambres locatives :	0
Superficie à vocation forestière enregistrée :	Non		

**Valeurs au rôle d'évaluation**

Date de référence au marché considérée pour l'inscription des valeurs au rôle : <b>2021-10-28</b>			
Valeur du terrain :	100 \$	Valeur du terrain au rôle antérieur :	100 \$
Valeur du bâtiment :	0 \$	Valeur du bâtiment au rôle antérieur :	0 \$
Valeur de l'immeuble :	100 \$	Valeur de l'immeuble au rôle antérieur :	100 \$

**Valeur uniformisée**

Date de référence au marché aux fins de l'établissement de la valeur uniformisée : <b>2020-07-01</b>			
Proportion médiane de la valeur foncière réelle :	100 %	Valeur uniformisée de l'immeuble à la date de référence au marché :	100 \$
Facteur comparatif du rôle :	1,000	(valeur de l'immeuble x facteur comparatif du rôle)	

**Répartition fiscale**

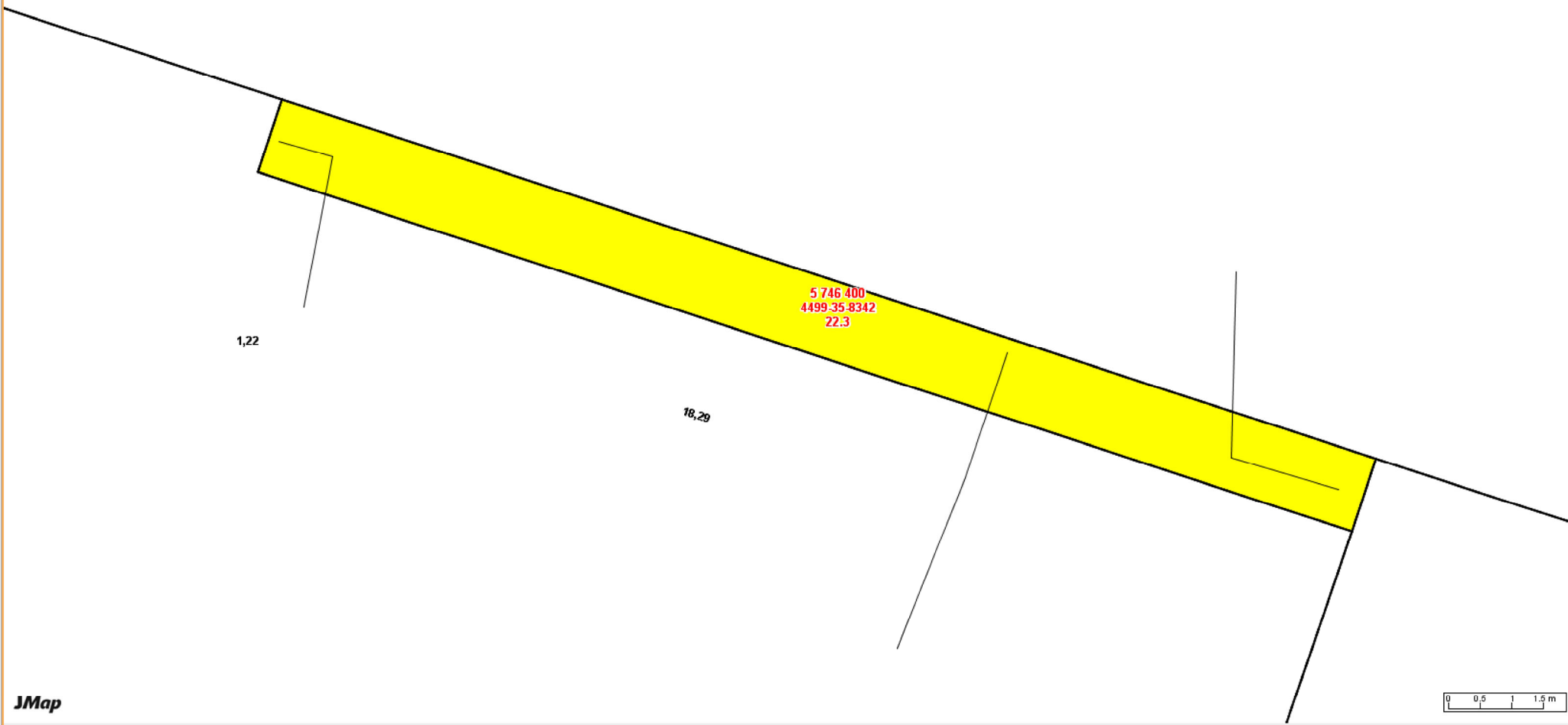
Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation : <b>Résiduelle</b>			
Valeur imposable de l'immeuble :	100 \$	Valeur non imposable de l'immeuble :	0 \$

**Répartition des valeurs**

Imposabilité	Source législative		
	Montant	Nom de la loi	Article
Terrain imposable	100 \$		

Taxe 2023  
 0.97 \$

fig. 16



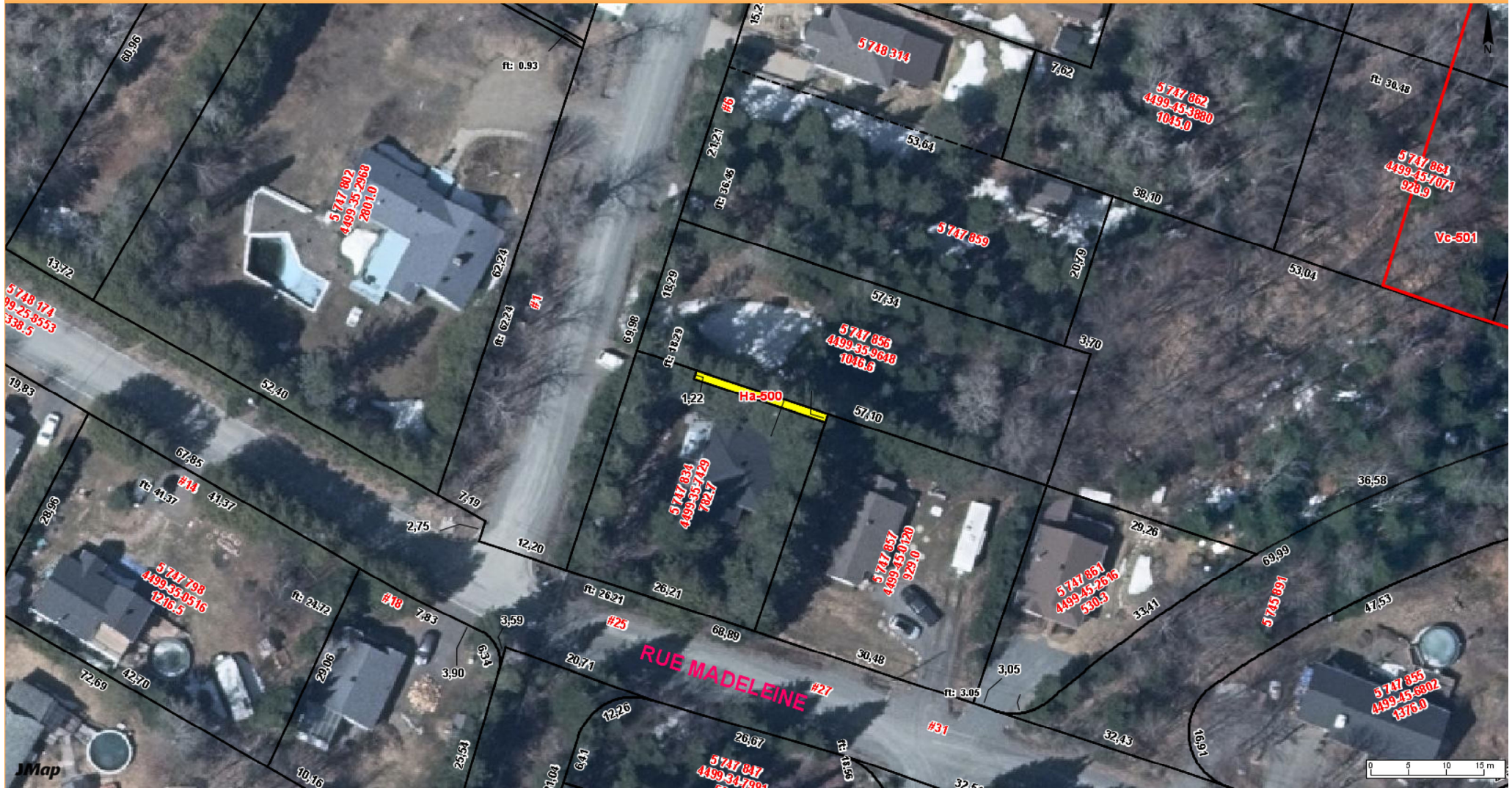
**JMap**

🏠 🔍 📍 + Zoom 25,00 mètres

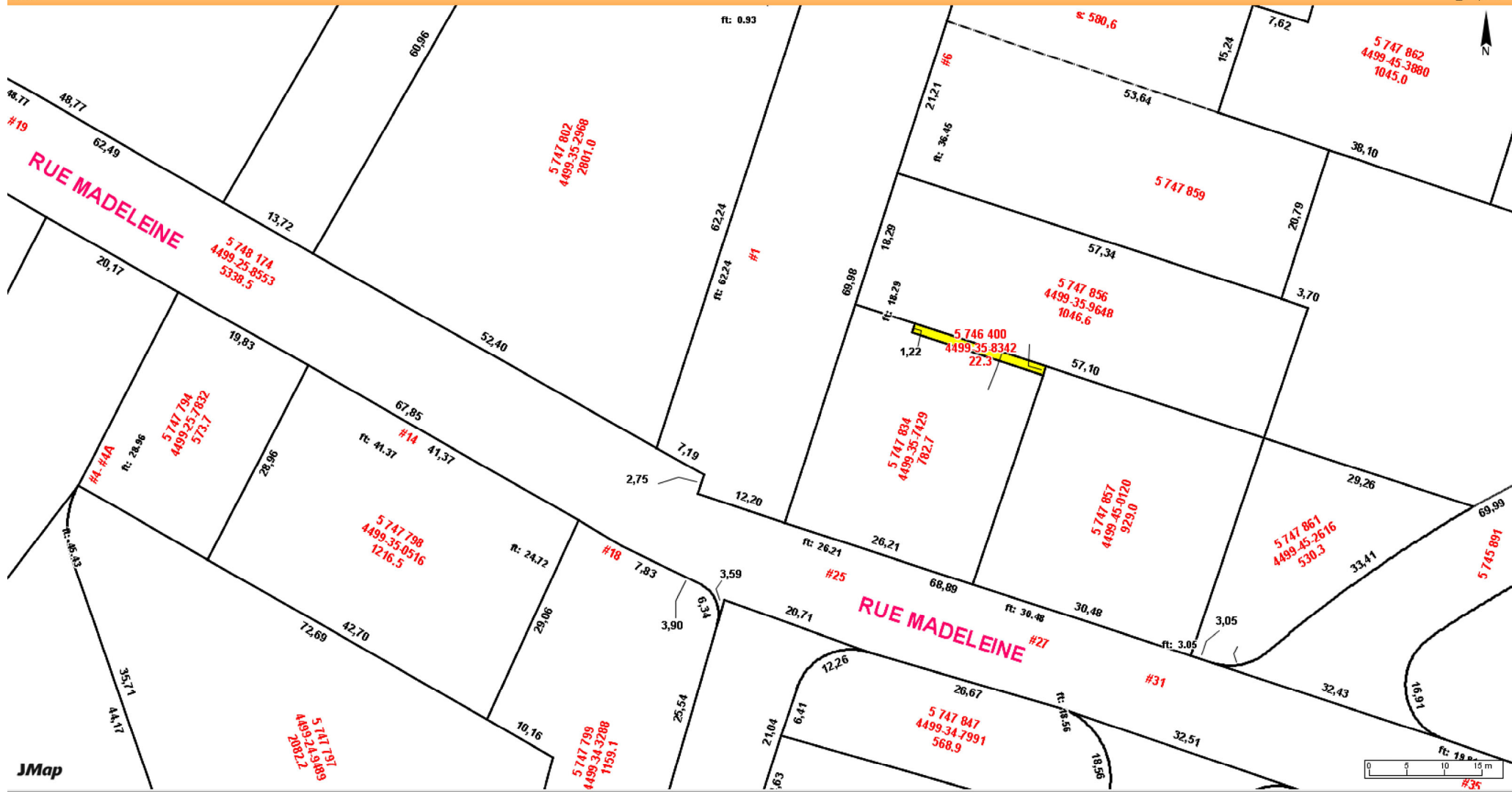
x: 244 394,4734 y: 5 099 538,2418 mètres

🔗 1 Échelle = 1 : 57

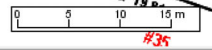








JMap





JMap

Zoom 200.00 mètres

x : 244 401,1491 y : 5 099 489,9602 mètres

Échelle = 1 : 460



## VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

### Immeuble assujéti à la vente du 16 novembre 2023

**No de l'avis public :** 18.  
**Propriétaire :** ADAM, Eva  
**Matricule :** 4798-28-0355  
**Lot :** 5 748 216  
**Lieu :** Chemin Saint-Jean  
Sainte-Agathe-des-Monts, Québec  
**Zone :**

#### Description :

- Résidu de terrain vacant et non-construisible situé en front du chemin Saint-Jean.
- Service d'aqueduc et d'égout sanitaire disponible dans l'emprise de la rue.
- Topographie du terrain relativement plat.

## GRILLE DE ZONAGE



GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE						
USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES	h1	habitation unifamiliale	■		
		p1	communautaire récréatif		■	
		u1	utilité publique légère		■	
LOGE- MENTS		Nombre de logements	min.	1	0	
		Nombre de logements	max.	1	0	
	STRUCTURE BÂTIMENT		Isolée		■	
		Jumelée				
		Contiguë				
		Hauteur maximum	(étage)	2	-	
		Largeur minimum	(m)	7	-	
		Superficie de bâtiment au sol minimum	(m <sup>2</sup> )	67	-	

**ZONE:** *Ha 619*  
*Résidentielle de faible densité*

**USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :**

**DISPOSITIONS SPÉCIALES:**

- (1) Les dimensions et superficie de terrain varient selon que le terrain est situé en secteur riverain ou non et selon qu'il est desservi ou partiellement desservi - se référer au règlement de lotissement
- (2) PIIA 003 - Qual
- (3) PIIA 017 - Construction et aménagement le long de l'Autoroute 15

TERRAIN		Superficie minimum	(m <sup>2</sup> )	800	-	
		Largeur minimum	(m)	25	-	
		Profondeur minimum	(m)	30	-	

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES		Avant minimum	(m)	10	-
			Avant maximum	(m)	-	-
			Latérale minimum	(m)	5	-
			Total des deux latérales minimum	(m)	10	-
			Arrière minimum	(m)	9	-
			Espace naturel	(%)	60	-
			Rapport espace bâti / terrain	max.	0,15	-
			Rapport espace plancher / terrain	max.	-	-
		Nombre de logement / hectare	max.	-	-	

DISPOSITIONS SPÉCIALES		(1)				
		(2)				
		(3)				

AMENDEMENTS		
Date	No. Règlement	Usage/Intervention
2011-12-15	2011-U58-2	

<b>ANNEXÉE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO:</b>	<b>2009-U53</b>
<b>ET AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO:</b>	<b>2009-U54</b>
<b>MISE À JOUR:</b>	<b>mars 2012</b>

**619**



**AVIS D'ÉVALUATION**

ADAM, EVA  
 ADRESSE INCONNUE

Lors du premier des exercices pour lesquels est fait le rôle d'évaluation foncière d'une municipalité, un avis d'évaluation est expédié à toute personne au nom de laquelle est inscrite une unité d'évaluation conformément à la Loi sur la fiscalité municipale.

Cet avis vise à :

- Vous informer des principaux renseignements inscrits au rôle d'évaluation relativement à votre propriété;
- Vous renseigner des modalités applicables si vous désirez faire corriger une omission ou une inexactitude apparaissant au rôle d'évaluation;
- Vous indiquer la valeur uniformisée de votre propriété. C'est sur la base de cette valeur que vous devez déterminer si l'évaluation de votre propriété est juste et raisonnable.

Pour demander une révision		
Date limite	Montant à joindre	Référence au règlement
2022-05-01	83,70 \$	MRC 381-2022
Adresse de l'endroit où l'on peut se procurer une formule de demande de révision et où elle peut être remise		
MRC DES LAURENTIDES VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS 50, RUE SAINT-JOSEPH SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9 (819) 326-4595		

Identification de l'unité d'évaluation	
Adresse :	CHEMIN SAINT-JEAN
Cadastré(s) et numéro(s) de lot :	5748216
Numéro matricule :	4798-28-0355-4-000-0000
Utilisation prédominante :	Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)

Propriétaire	
Nom :	ADAM EVA
Adresse postale :	ADRESSE INCONNUE

Caractéristiques de l'unité d'évaluation			
Superficie du terrain :	73,60 m2	Nombre de logements :	0
Zonage agricole :	Non zonée	Nombre de locaux non résidentiels :	0
Exploitation agricole enregistrée :	Non	Nombre de chambres locatives :	0
Superficie à vocation forestière enregistrée :	Non		

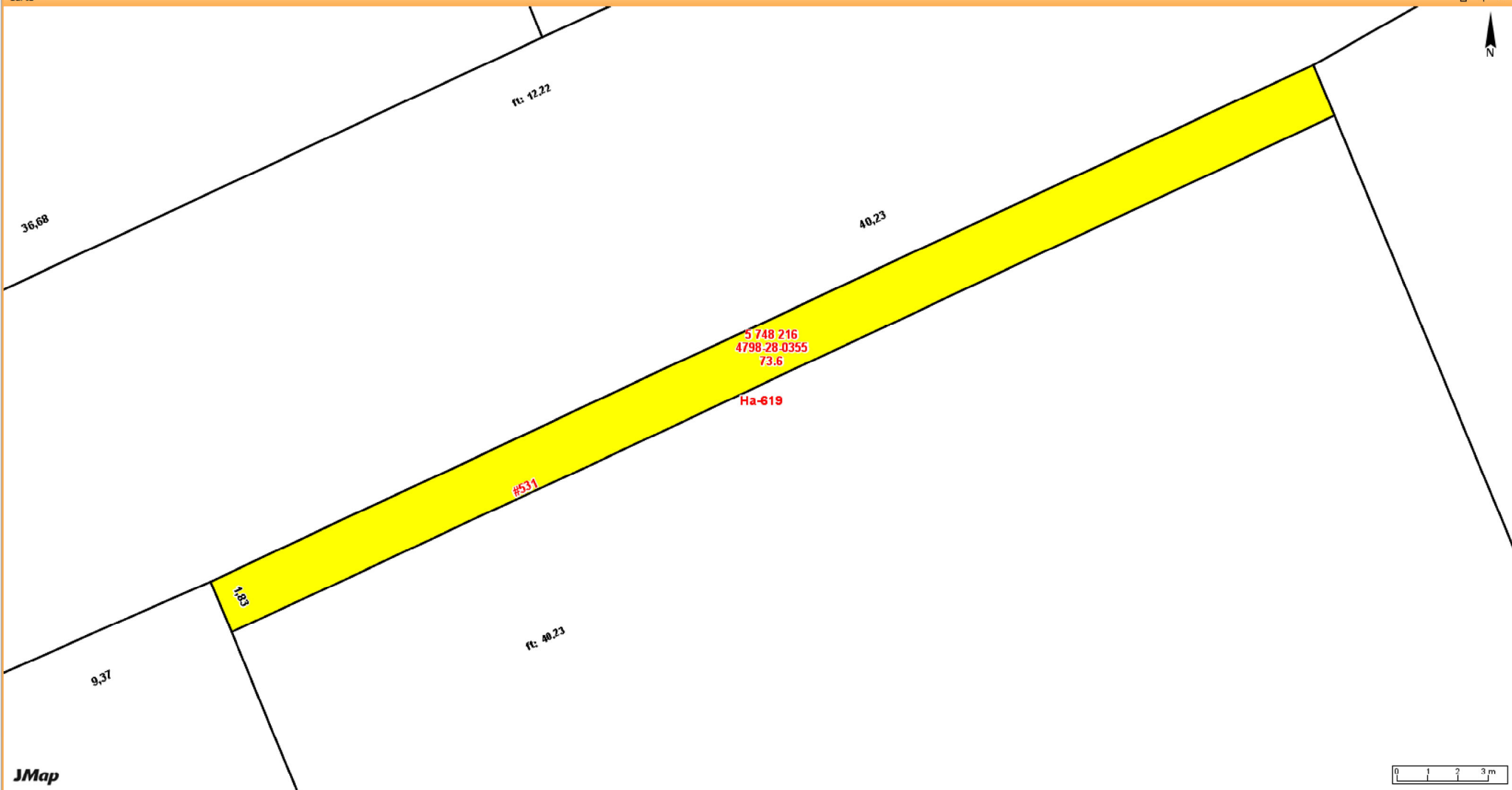
Valeurs au rôle d'évaluation			
Date de référence au marché considérée pour l'inscription des valeurs au rôle : 2021-10-28			
Valeur du terrain :	400 \$	Valeur du terrain au rôle antérieur :	200 \$
Valeur du bâtiment :	0 \$	Valeur du bâtiment au rôle antérieur :	0 \$
Valeur de l'immeuble :	400 \$	Valeur de l'immeuble au rôle antérieur :	200 \$

Valeur uniformisée			
Date de référence au marché aux fins de l'établissement de la valeur uniformisée : 2020-07-01			
Proportion médiane de la valeur foncière réelle :	100 %	Valeur uniformisée de l'immeuble à la date de référence au marché :	400 \$
Facteur comparatif du rôle :	1,000	(valeur de l'immeuble x facteur comparatif du rôle)	

Répartition fiscale			
Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation : Résiduelle			
Valeur imposable de l'immeuble :	400 \$	Valeur non imposable de l'immeuble :	0 \$

Répartition des valeurs				
Imposabilité	Montant	Source législative	Article	Allinéa
Terrain imposable	400 \$	Nom de la loi		

Taxe 2023  
 3.90 \$



**JMap**

🔄 🗨 📍 ➦ Zoom  mètres

x : 247 197,6120 y : 5 098 866,0299 mètres

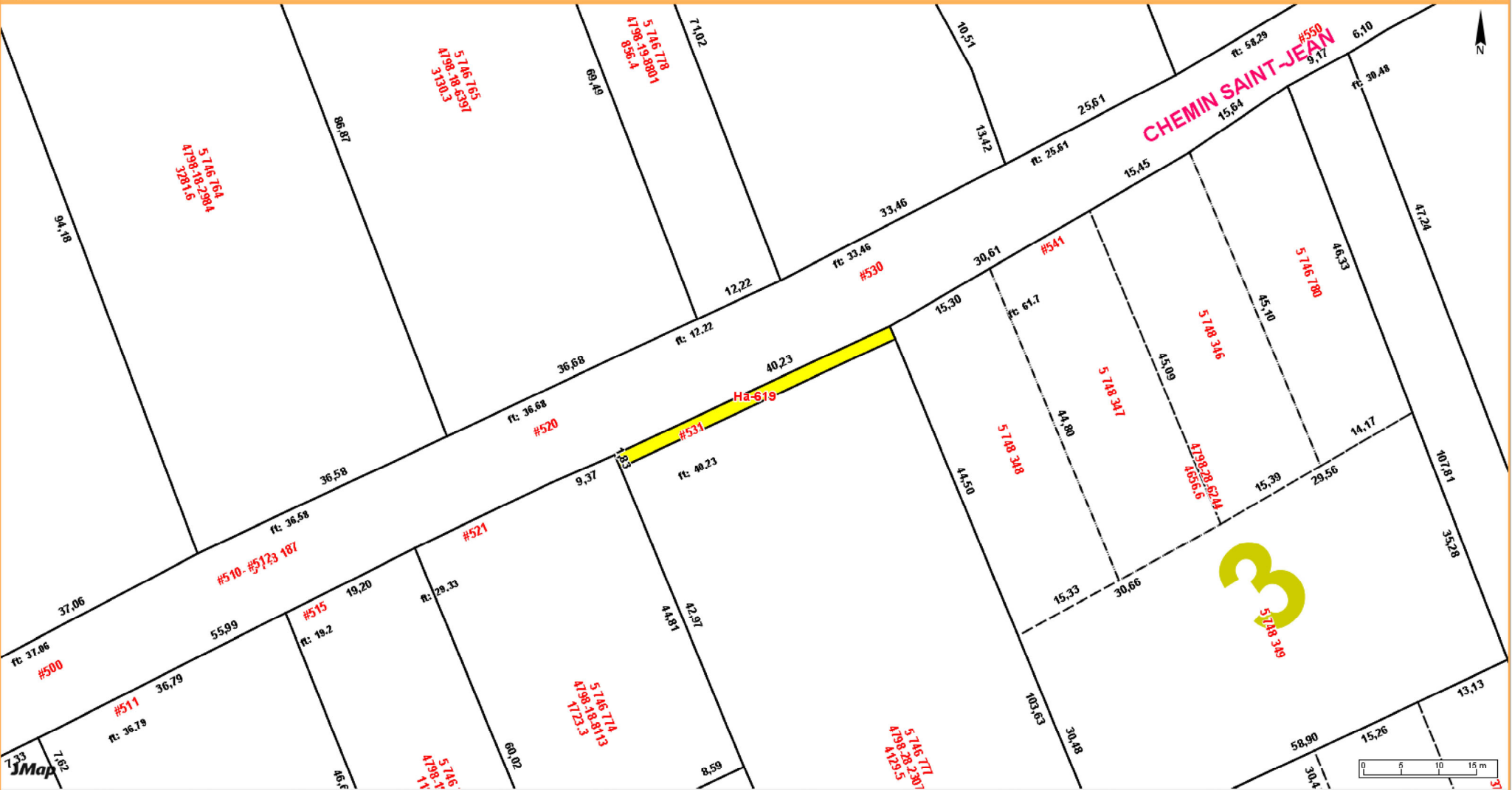
📄 1 Échelle = 1 :













## VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

### Immeuble assujéti à la vente du 16 novembre 2023

**No de l'avis public :** 19.  
**Propriétaire :** LARIVIÈRE, Osias  
**Matricule :** 4798-39-3225  
**Lot :** 6 222 379  
**Lieu :** Chemin Saint-Jean  
Sainte-Agathe-des-Monts, Québec  
**Zone :**

#### Description :

- Résidu de terrain vacant et non-construisible situé en front du chemin Saint-Jean.
- Service d'aqueduc et d'égout sanitaire disponible dans l'emprise de la rue.
- Topographie du terrain relativement plat

## GRILLE DE ZONAGE



GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE							
USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES	h1	habitation unifamiliale	■			
		p1	communautaire récréatif		■		
		u1	utilité publique légère		■		
LOGE- MENTS		Nombre de logements	min.	1	0		
		Nombre de logements	max.	1	0		
	STRUCTURE BÂTIMENT		Isolée		■		
			Jumelée				
		Contiguë					
		Hauteur maximum	(étage)	2	-		
		Largeur minimum	(m)	7	-		
		Superficie de bâtiment au sol minimum	(m <sup>2</sup> )	67	-		

**ZONE:** *Ha 619*  
*Résidentielle de faible densité*

**USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :**

**DISPOSITIONS SPÉCIALES:**

- (1) Les dimensions et superficie de terrain varient selon que le terrain est situé en secteur riverain ou non et selon qu'il est desservi ou partiellement desservi - se référer au règlement de lotissement
- (2) PIIA 003 - Qual
- (3) PIIA 017 - Construction et aménagement le long de l'Autoroute 15

TERRAIN	Superficie minimum	(m <sup>2</sup> )	800	-		
	Largeur minimum	(m)	25	-		
	Profondeur minimum	(m)	30	-		

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES	Avant minimum	(m)	10	-	
		Avant maximum	(m)	-	-	
		Latérale minimum	(m)	5	-	
		Total des deux latérales minimum	(m)	10	-	
		Arrière minimum	(m)	9	-	
		Espace naturel	(%)	60	-	
		Rapport espace bâti / terrain	max.	0,15	-	
		Rapport espace plancher / terrain	max.	-	-	
	Nombre de logement / hectare	max.	-	-		

DISPOSITIONS SPÉCIALES		(1)				
		(2)				
		(3)				

AMENDEMENTS		
Date	No. Règlement	Usage/Intervention
2011-12-15	2011-U58-2	

ANNEXÉE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO:	2009-U53	
ET AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO:	2009-U54	
MISE À JOUR:	mars 2012	<b>619</b>

**AVIS D'ÉVALUATION**

LARIVIERE, OSIAS  
 ADRESSE INCONNUE

Lors du premier des exercices pour lesquels est fait le rôle d'évaluation foncière d'une municipalité, un avis d'évaluation est expédié à toute personne au nom de laquelle est inscrite une unité d'évaluation conformément à la Loi sur la fiscalité municipale.

Cet avis vise à :

- Vous informer des principaux renseignements inscrits au rôle d'évaluation relativement à votre propriété;
- Vous renseigner des modalités applicables si vous désirez faire corriger une omission ou une inexactitude apparaissant au rôle d'évaluation;
- Vous indiquer la valeur uniformisée de votre propriété. C'est sur la base de cette valeur que vous devez déterminer si l'évaluation de votre propriété est juste et raisonnable.

Pour demander une révision		
Date limite	Montant à joindre	Référence au règlement
<b>2022-05-01</b>	<b>83,70 \$</b>	<b>MRC 381-2022</b>
Adresse de l'endroit où l'on peut se procurer une formule de demande de révision et où elle peut être remise		
<b>MRC DES LAURENTIDES</b> <b>VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS</b> <b>50, RUE SAINT-JOSEPH</b> <b>SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9</b> <b>(819) 326-4595</b>		

**Identification de l'unité d'évaluation**

Adresse :	<b>CHEMIN SAINT-JEAN</b>
Cadastré(s) et numéro(s) de lot :	<b>6222379</b>
Numéro matricule :	<b>4798-39-3225-3-000-0000</b>
Utilisation prédominante :	<b>Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt)</b>

**Propriétaire**

Nom :	<b>LARIVIERE OSIAS</b>
Adresse postale:	<b>ADRESSE INCONNUE</b>

**Caractéristiques de l'unité d'évaluation**

Superficie du terrain :	<b>126,30 m2</b>	Nombre de logements :	<b>0</b>
Zonage agricole :	<b>Non zonée</b>	Nombre de locaux non résidentiels :	<b>0</b>
Exploitation agricole enregistrée :	<b>Non</b>	Nombre de chambres locatives :	<b>0</b>
Superficie à vocation forestière enregistrée :	<b>Non</b>		

**Valeurs au rôle d'évaluation**

Date de référence au marché considérée pour l'inscription des valeurs au rôle : <b>2021-10-28</b>			
Valeur du terrain :	<b>200 \$</b>	Valeur du terrain au rôle antérieur :	<b>100 \$</b>
Valeur du bâtiment :	<b>0 \$</b>	Valeur du bâtiment au rôle antérieur :	<b>0 \$</b>
Valeur de l'immeuble :	<b>200 \$</b>	Valeur de l'immeuble au rôle antérieur :	<b>100 \$</b>

**Valeur uniformisée**

Date de référence au marché aux fins de l'établissement de la valeur uniformisée : <b>2020-07-01</b>			
Proportion médiane de la valeur foncière réelle :	<b>100 %</b>	Valeur uniformisée de l'immeuble à la date de référence au marché :	<b>200 \$</b>
Facteur comparatif du rôle :	<b>1,000</b>	(valeur de l'immeuble x facteur comparatif du rôle)	

**Répartition fiscale**

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation : <b>Résiduelle</b>			
Valeur imposable de l'immeuble :	<b>200 \$</b>	Valeur non imposable de l'immeuble :	<b>0 \$</b>

**Répartition des valeurs**

Imposabilité	Montant	Source législative		
		Nom de la loi	Article	Alinéa
Terrain imposable	<b>200 \$</b>			

Taxe 2023  
 1.94 \$











